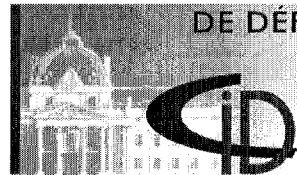


COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



***LA FONCTION RENSEIGNEMENT
DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE***

**Mémoire
du chef de bataillon (TA) Jacques ARAGONES
du chef d'escadrons Eric LANGLOIS
du lieutenant - colonel Abalo NABIYOU (République du Togo)
et du lieutenant – colonel Jan SALAGANIC (République Slovaque)**

dans le cadre du séminaire étude et recherche

**Directeur : Professeur Jacques BLAMONT
Centre National d'Etudes Spatiales
Avril 2002**

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : DEFINITIONS ET CONSTATS

Définitions d'une fonction renseignement et utilité pour l'Europe

Le fonctionnement des échanges de renseignement en multinational

Le processus d'Helsinki

La problématique européenne

DEUXIÈME PARTIE: LES ENJEUX MAJEURS

L'acquisition d'une nouvelle capacité

L'accès à la maîtrise de l'information

L'indépendance européenne

L'élaboration d'un concept spatial européen

Sur le chemin de l'espace européen

TROISIÈME PARTIE:

UNE SOLUTION EUROPÉENNE RAISONNABLE: LE DUALISME ÉQUILIBRÉ

Définition du dualisme

Un dualisme équilibré

Principe d'organisation et proposition d'architecture

INTRODUCTION

Une des avancées remarquées du sommet de NICE en décembre 2000, clôturant les six mois de présidence française de l'union européenne, a été la décision commune de création d'une force européenne de 60000 hommes et d'une force de police de 5000 policiers en charge des missions dites de PETERSBERG et capable d'agir en complémentarité de l'OTAN pour des missions où l'Alliance ne pourrait pas (missions en dehors de son champs d'action) ou ne voudrait pas s'engager. Cette initiative est une étape dans le processus déclenché à SAINT MALO et vise à doter l'EUROPE d'une autonomie propre.

Les conflits du Golfe en 1990 puis du KOSOVO en 1999, ont été la révélation éclatante pour les nations de la nécessité d'un système de renseignement performant et autonome, capable d'offrir la possibilité de peser sur les grandes décisions, de vérifier la pertinence des choix décisionnels et de choisir les objectifs pour y appliquer des frappes.

Dès lors, il est juste de se demander quelle pourrait être l'autonomie d'action d'une force européenne de 60000 hommes si l'EUROPE ne dispose pas en propre d'une capacité d'acquisition et de traitement de l'information ?

La création d'une force européenne ne peut être utile que si elle va de pair avec une réflexion en profondeur sur les capacités de renseignement stratégique et opératif qui lui sont associées sous peine de disposer d'un outil inopérant ou totalement dépendant des alliés de l'OTAN ou des Etats-Unis. Dans le même temps, le domaine du renseignement demeure l'incarnation du pouvoir des Etats, la représentation pour les nations de leur savoir et donc de leur autonomie, c'est pourquoi les plus importantes rigidités apparaissent dès que des projets communs sont échafaudés dans ce domaine.

Selon notre analyse, l'espace, en permettant l'acquisition de renseignement de niveau stratégique atteint ainsi un impact politique sans comparaison aucune avec d'autres moyens ou capteurs d'acquisition du renseignement. Par cette dimension, sa maîtrise permettra de transcender les clivages politiques traditionnels entre européens; c'est pourquoi elle doit représenter la pointe d'effort des nations européennes au cours des prochaines années.

Pour s'en convaincre, il conviendra dans un premier temps de préciser les définitions et de dresser un tableau de l'existant en matière d'échanges de renseignement en milieu multinational. Il sera alors possible de comprendre dans une deuxième partie, les enjeux majeurs et les défis à relever par l'Europe de la Défense. Partant, la troisième partie se propose d'esquisser un concept général du renseignement de l'Europe de la Défense et d'en déduire une architecture englobante, stratégique, opérative et tactique.

1. PREMIERE PARTIE : DEFINITIONS ET CONSTATS

La construction originale de l'Europe, entamée il y a plus de cinquante ans a fait dire à Jean MONNET, un de ses pères, que si c'était à refaire il faudrait commencer par la culture. Ramenée aux questions de défense collective cette remarque garde toute sa pertinence puisque l'approche retenue dans ce domaine reste fondée sur la mise en place de capacités communes avant d'en définir exactement les fonctions de décision et de direction. Ainsi la construction de l'Europe de la défense fait figure de laboratoire de la multinationalité. Dans le même temps, cette originalité structurelle que certains n'hésitent pas à qualifier d'approche "bottom-up" semble fonctionner, certes avec des hauts et des bas voire même certains avatars, mais la construction progresse peu à peu.

Dans cette perspective que l'on peut envisager sur le long terme, il n'est plus possible de contester l'existence future d'une armée européenne car sa création semble inéluctable et n'est qu'une question de temps.

Dès lors, il reste à en définir les priorités. Puisque le corps européen voué aux missions de PETERSBERG est en cours de création il faut en préciser les besoins dans le domaine du renseignement, c'est-à-dire les capacités tactiques et opératives nécessaires. D'autre part au niveau stratégique il faut bien cerner le besoin de l'Europe dans ce domaine quasi régalien de la maîtrise de l'information.

1.1. Définition d'une fonction renseignement et utilité pour l'U.E.

Doter l'Union Européenne d'une fonction renseignement c'est satisfaire son besoin d'en connaître de façon à préparer au niveau stratégique la décision politique d'un éventuel engagement. C'est aussi lui donner une capacité d'anticipation des crises. Collecter des informations, les analyser, définir une doctrine du renseignement sont autant de chantiers collectifs où les approches nationales restent dominantes. En effet chacun n'imagine le produit commun que comme une déclinaison de ses propres structures nationales : c'est là aussi une caractéristique de l'Europe.

Le renseignement vise à donner aux décideurs une vision aussi claire et globale que possible d'une situation particulière, ce que Mao Zedong traduit par :

"Toute action de combat, si limitée soit-elle, doit s'insérer dans une connaissance globale, non seulement militaire, mais aussi politico-sociale, de sorte que chaque phénomène particulier puisse être rattaché à la totalité dans laquelle il prend toute sa signification, et que celui qui donne des ordres puisse dominer sur

le plan dialectique l'immédiateté qui risque d'engloutir l'intelligence, en subordonnant cette immédiateté à la loi générale dont chaque cas particulier n'est qu'un exemple, évitant ainsi de se noyer dans l'océan de la guerre, dans le chaos de la fureur de l'instant."

Cette définition montre bien ce caractère global du renseignement et rappelle que les missions que l'on se propose de mener dans un environnement difficile, nécessitent une organisation opérationnelle immédiatement utilisable ce qui ramené au niveau européen pose bien la nécessité de définition d'une organisation précise de cette fonction renseignement. Les distinctions entre les niveaux de décision, (tactique, opératif et stratégique), ou les domaines d'intervention selon qu'ils soient civil ou militaire ne sont pertinents que dans un souci de classement. En revanche le système doit s'intéresser à sa zone d'intérêt de manière globale. Pour cela le commandement est amené à conduire une véritable manœuvre du renseignement qui a pour objectif de fournir au bon moment des éléments de prise de décision et surtout pas de se contenter de détenir la connaissance ou le savoir sans en assurer également la diffusion.

L'obligation de fournir une image aussi exacte que possible de l'adversaire présent ou futur impose la tenue à jour de documents variés et d'un entraînement aux reconstitutions rapides, claires et sobres. Alors que la recherche nécessite une large décentralisation imposée par la mise en œuvre de moyens différents et complémentaires, l'exploitation des renseignements exige la centralisation. Au niveau opératif, créer une force collective européenne sans capacité de renseignement propre c'est créer une entité sans perception de son environnement. La seule solution reste alors de s'en remettre aux capacités nationales des pays membres ou aux capacités de l'OTAN sans alternative. Dès lors, le risque pour l'Union est de ne pas pouvoir engager ses moyens militaires pour de multiples raisons de conflits d'intérêts entre nations ou avec ces organisations pour des motifs les plus variés : financiers, techniques ou diplomatiques.

Le besoin en renseignement européen étant avéré il s'agit donc de voir comment les informations peuvent être échangées dans le cadre d'une collaboration multilatérale.

1.2. Le fonctionnement actuel des échanges de renseignements en multinational :

La primauté, dans le domaine du renseignement, est clairement acquise aux Etats-Unis qui possèdent quasiment toutes les capacités envisageables. On utilise, pour qualifier le différentiel qui nous sépare d'eux, le terme de GAP qui reflète bien la notion d'abîme entre eux et nous, à la fois sur le plan des moyens financiers et matériels mais aussi sur le plan de la maîtrise des technologies. Pourtant même si c'est un truisme de dire que leurs capacités d'acquisition de renseignement sont à l'heure actuelle très

supérieures à leurs possibilités de traitement pourtant immenses et multiformes, il n'en demeure pas moins que c'est une réalité. Omnipotence n'implique pas nécessairement omniscience.

L'OTAN et l'UE sont les deux grandes organisations où des échanges d'informations en multinational sont à examiner. Traditionnellement le monde du renseignement est habitué à travailler uniquement en bilatéral par échanges directs et mutuels entre pays. L'étude des modes de coopérations multilatérales est donc primordiale.

A sa création, la philosophie de l'Alliance Atlantique voulait qu'elle ne possédât en propre que le minimum, le reste étant fourni sous forme de contributions volontaires des membres. Ainsi, l'OTAN ne possède que quelques AWACS, des moyens de projection stratégique et quelques systèmes d'information et de communication (SIC). Quant à son mode de fonctionnement dans le domaine du renseignement il se concrétise par des échanges volontaires entre les différentes directions du renseignement militaire, et surtout selon la bonne volonté des USA qui demeurent le seul fournisseur de renseignement stratégique, d'origine satellitaire en particulier.

A aucun moment de l'histoire de l'OTAN, le renseignement n'a été organisé dans des structures intégrées au sein de l'Alliance¹. Mais si cette situation était satisfaisante au fondement de l'alliance, où le principe de communauté de destin la justifiait pleinement, désormais avec la disparition d'une menace fédératrice, les intérêts divergent. Ainsi il est rapidement apparu dès les premières frappes en BOSNIE puis lors du conflit au KOSOVO que les informations transmises par les Américains étaient "édulcorées" de façon à en faire disparaître l'origine. Seul le SACEUR dispose du renseignement américain intégral. Le terme "sanitized" est employé pour définir ce principe. Du filtrage à la désinformation il n'y a qu'un faible pas qui semble parfois avoir été franchi, volontairement ou non, puisque lorsque un Etat seul possède des renseignements, il est toujours en situation privilégiée pour présenter sa vision des situations. Dès lors si un des alliés dispose d'une autonomie d'observation, il se protège contre les tentations de désinformation.

Par exemple, si une intervention est planifiée pour des motifs humanitaires sous prétexte de génocide, une capacité d'observation autonome permet de confirmer ou d'infirmer de telles affirmations en révélant la réalité d'éventuels indices comme des charniers, des fosses communes ou des camps de regroupement de population.

En ce qui concerne la gestion des échanges d'informations et de renseignement entre les membres de l'OTAN, un système spécifique de type INTERNET a été développé par plusieurs pays, auquel l'Alliance est abonnée. Il s'agit du Battlefield Information Collection and Exploitation Systems (BICES)

dont la destination est à la fois l'appui au renseignement dans le cadre des opérations multinationales et le partage du renseignement au quotidien. A cette description théorique il faut ajouter qu'il apparaît à l'utilisation que le renseignement qui y est disponible n'est que d'une qualité médiocre et d'un intérêt peu probant. Comment imaginer que des pays aux intérêts nationaux forcément divergents mettent leurs informations à disposition des autres ? Dès lors certains n'hésitent pas à affirmer que BICES² ne propose la plupart du temps que le journal de la veille et l'Union Européenne à d'ailleurs refusé de s'y abonner.

En parallèle de l'OTAN, l'UE a mis en place depuis 2000 un nouveau système de renseignement encore en pleine évolution sous l'impulsion de Javier SOLANA. L'organisation politico militaire de l'UE figure en annexe et ne fera pas ici l'objet d'étude particulière à l'exception de son Etat-Major que l'on peut trouver sous le vocable EMUE ou EUMS (European Union Military Staff).

L'EMUE n'est pas à proprement parler un Etat-Major au sens militaire du terme car il ne prend pas de décision et ne conduit pas d'opération. C'est en fait un groupe d'experts militaires placés auprès du COPS³ et du comité militaire (EUMC) et chargé de fournir une expertise militaire au sein du Secrétariat Général du Conseil.

Si son organisation n'est pas très originale, en revanche une intégration poussée a été recherchée avec le comité civil⁴ dans le domaine des méthodes de travail comme dans celui de l'organisation des locaux. En effet une salle de situation, placée sous la direction d'un Britannique spécialiste du renseignement et au sein de laquelle sont représentés les deux entités, a été créée. Ce développement s'inscrit dans le cadre de la suggestion inspirée de Charles GRANT de créer un Joint Intelligence Committee européen à l'image de l'institution britannique. Cette institution rassemble les représentants de tous les services britanniques de renseignement au niveau du cabinet du Premier ministre et lui fournit des synthèses politico-militaire. Elle fixe périodiquement les objectifs des agences de renseignement.

Au sein même de l'EMUE, la division renseignement (Intelligence Division : IntelDiv) est la plus nombreuse de l'état-major. Elle fonctionne depuis un an et par rapport à l'OTAN son originalité réside dans les quinze lignes sécurisées qui relient chaque représentant national à sa DRM respective. Ceci permet de poser directement des questions de l'UE aux DRM et d'en recevoir les analyses dont la division assure ensuite la synthèse. A la différence des services nationaux, la division travaille sur des produits finis fournis par les Etats-membres. Sa plus-value réside dans la mise en commun de ces interprétations parfois divergentes et la synthèse qui en est faite par des spécialistes reconnus. Pour cela

¹ Voir Klaus Becher *Cahiers de Chaillot* 1998 n°34.

² Voir annexe BICES à la fin du document.

³ Comité Politique et de Sécurité qui regroupe les ambassadeurs des pays membres.

⁴ Connue également sous l'acronyme UPPAR.

un système de partage informatique des informations a été créé et développé de façon à gérer l'information en commun tout en lui garantissant les meilleures garanties de confidentialité. Il n'en demeure pas moins que les nations ont encore du mal à admettre de partager leurs données les plus confidentielles.

Le deuxième intérêt de l'IntelDiv réside dans sa chaîne décisionnelle particulièrement courte entre les analystes de la division et le décideur incarné par J. SOLANA. Ceci prend toute sa signification lorsque l'on pense dans les mêmes conditions à la longueur d'une chaîne nationale de décision et explique sans doute que l'information des responsables politiques semble parfois en souffrir. En comparaison, si une présentation est faite par l'EMUE à M. SOLANA lors d'une crise, l'analyste en charge du dossier est présent et sa compétence peut-être directement sollicitée et mise à profit.

Enfin, l'IntelDiv offre surtout l'énorme avantage de proposer une vision unique d'une crise, ce qui a fait défaut aux Européens en ex-Yougoslavie en 1992-93 puisque les capitales n'ont pas eu une même politique de reconnaissance des différentes républiques car les analyses qui étaient faites des événements étaient très divergentes.

La mission de la division renseignement s'inscrit dans le cadre des missions de Petersberg, elle vise à fournir au décideur politique incarné par M. SOLANA les éléments permettant une alerte avancée sur des crises potentielles, des évaluations de situation et des éléments de planification stratégique.

Comme l'ensemble de l'Etat-Major, la IntelDiv a contribué au recensement des capacités nécessaire à l'Union Européenne dans la lignée du processus initié à Helsinki.

1.3. Le processus d'Helsinki :

Lors du sommet d'Helsinki, en décembre 1999, les capacités à détenir par l'Europe ont été définies pour que l'EMUE puisse y travailler et établir ainsi un catalogue exhaustif de capacités listées dans le Helsinki Headline Catalog ou HHC pour être ensuite adressé sous forme de demandes de contributions volontaires aux nations.

Les nations ont ensuite proposé des contributions en adéquation avec le HHC et l'EMUE les a collationnées dans le Helsinki Force Catalog ou HFC. Bien évidemment la comparaison des deux a fait apparaître des déficits auxquels il faut remédier en établissant le Helsinki Progress Catalog ou HPC.

Concernant le renseignement, le sous-groupe de travail ISTAR (Intelligence Surveillance Target Acquisition Reconnaissance requirements) a élaboré sa méthode de travail en regroupant les déficits par

grandes capacités et en faisant des propositions pour inciter les pays européens à se doter des capacités déficitaires.

Lorsque des capacités ne sont pas honorées, les conséquences opérationnelles ont été analysées et soumises à l'agrément des gouvernements⁵. Dans le domaine spatial en particulier, le déficit est considéré comme critique et de nature à remettre en cause un engagement opérationnel autonome de la force. Les déficits et conclusions principales du sous-groupe ISTAR figurent en annexe (Classifiée).

Mais la construction d'une Europe de la Défense se heurte encore à de fortes réticences nationales comme beaucoup d'autres chantiers européens.

1.4. La problématique européenne :

Historiquement la construction européenne s'est faite de façon pragmatique, quasi systématiquement par chantiers successifs selon les priorités du moment. Mais il apparaît que la défense n'a jamais fait partie de ces grands chantiers jusqu'au sommet de SAINT MALO en 1998.

Depuis sa création l'Union Européenne a travaillé essentiellement sur des problèmes économiques tout en élargissant progressivement le champ de ses compétences sur les plans institutionnel, juridique et enfin politique. Historiquement, les grands chantiers successifs ont été d'abord le charbon et l'acier (CECA), puis l'agriculture avec la PAC, ensuite les finances avec le serpent monétaire puis l'EURO, enfin la justice encore en plein développement depuis EUROPOL mais pour laquelle une accélération sensible est observée depuis les attentats du 11 septembre avec en particulier le processus EUROJUST⁶ et la mise en place du mandat d'arrêt européen. La PESC et le processus d'Helsinki constituent un progrès remarquable qu'il faut maintenant inscrire dans le concret comme vient de le faire le troisième pilier de la justice et des affaires intérieures (JAI).

Ce double élargissement des compétences et du nombre de membres de l'UE sans qu'il n'y ait ni volonté politique clairement affichée ni projet européen cohérent et structuré, implique un foisonnement quasi anarchique des structures comme des modes de fonctionnement et des rivalités apparaissent entre les différents piliers de l'UE.

En effet alors que la commission est persuadée de détenir une autorité décisionnelle et entend bien l'exercer y compris dans le domaine de la sécurité et de la défense ; le second pilier (PESC) est le seul à

⁵ Sommet de Laeken, conclusions non publiées.

⁶ Décisions du sommet de LAEKEN 7 décembre 2001 avec la mise en place d'un mandat d'arrêt européen. Voir annexe en fin de document.

présenter une unicité et une cohérence complète sous l'impulsion d'un individu qui incarne personnellement la PESC.

Dans le même temps, comme la Défense n'a encore jamais fait partie des grands chantiers, il reste encore beaucoup à définir. Aujourd'hui la problématique européenne peut se résumer à la définition quasi philosophique de l'Europe ; en somme de quelle Défense a-t-on besoin mais aussi pour quelle Europe ?

L'échange d'informations et de renseignement au niveau européen se structure et s'organise progressivement, même si l'on peut noter qu'un niveau de synthèse équivalent à celui du SGDN français fasse défaut, pour assurer l'interface entre les services de renseignement et le pouvoir politique.

L'accélération actuelle des processus d'intégration européenne dans le domaine de la défense est évidente. Le fonctionnement de l'Etat-Major de l'Union Européenne qui est installé et opérationnel depuis mai 2001 en est une preuve quotidienne dont les comptes-rendus des différents sommets européens ne sont qu'un pâle et imparfait reflet. Cependant dans les deux prochaines années, les pays européens vont devoir faire des choix déterminants pour leur avenir et les enjeux qu'ils recouvrent seront décisifs pour l'Europe.

2. DEUXIEME PARTIE : LES ENJEUX MAJEURS ET LES DEFIS A RELEVER

Vue de l'autre côté de l'Atlantique, la crédibilité des Européens dans le domaine du renseignement après avoir été inexistante pendant longtemps, commence à attirer l'attention des Américains car la création en 2001 puis la première année de fonctionnement de l'EMUE sont observés de près. De même il est évident que l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la France lors des opérations aériennes au KOSOVO était dûe uniquement à l'autonomie que lui conférait HELIOS. Les Allemands, ayant bien compris cette situation, ont d'ailleurs modifié leur politique spatiale et, après avoir refusé HELIOS II et HORUS, ont lancé un projet militaire national SAR LUPE d'observation radar de la Terre.

L'acquisition d'une autonomie européenne dans le domaine du renseignement représente pour les Quinze de nombreux enjeux car l'Union européenne peut certes y gagner des capacités nouvelles en terme d'acquisition du renseignement, comme en terme de maîtrise de l'information mais elle peut aussi perdre toute crédibilité en particulier si la situation actuelle devait perdurer.

2.1. Le premier enjeu pour l'EUROPE réside dans l'acquisition d'une capacité nouvelle.

En effet cette capacité, supérieure à celles des parties qui la compose, permettrait aux Quinze d'atteindre une autonomie de décision et d'action, mais aussi et surtout de réaliser des économies substantielles en partageant les coûts de recherche et de développement, en produisant à une échelle supérieure donc en rentabilisant mieux les coûts de production et enfin en recherchant des complémentarités dans les technologies maîtrisées ou les savoir-faire propres à chacun des pays.

L'importance des investissements spatiaux à consentir et des compétences techniques à maîtriser font que de nombreux auteurs affirment volontiers que ces investissements ne sont plus à la portée d'aucune Nation européenne seule. Cet argument, souvent invoqué n'est que partiellement vrai car pour un pays comme la France par exemple la rigidité des procédures financières fait qu'il n'est pas possible de dépenser un budget de ce niveau. Cependant il n'en demeure pas moins que grâce aux économies réalisées, une collaboration européenne permettrait de disposer de moyens supplémentaires et donc de bénéficier de la palette complète des capteurs en exploitant leurs complémentarités. En effet cette complémentarité est indispensable car elle permet soit une observation tout temps soit une discrimination des objectifs observés.

- Par exemple au Kosovo, le mauvais temps a gêné les observations optiques, la possession d'un capteur radar aurait été déterminante.

- De même la complémentarité est utile pour identifier ou discriminer deux objectifs et éviter ainsi la confusion ou la méprise. Par exemple entre un capteur panchromatique à haute résolution et un capteur couleur de résolution plus faible, un bâtiment et une piscine vus du ciel peuvent être discriminés, évitant ainsi une erreur potentielle.

De plus la collaboration européenne permettrait de mieux rentabiliser ces systèmes coûteux en augmentant leur échelle d'emploi, en développant des missions communes génératrices d'économies et des technologies duales partageant l'utilisation entre civils et militaires.

Par exemple pour la France, l'Italie et l'Espagne, pays participants au programme HELIOS I, trente cinq pour cent des prises de vue sont aujourd'hui communes ce qui permet de mieux rentabiliser et exploiter les survols de la Terre tout en optimisant la programmation des missions HELIOS.

De même l'exploitation civile de l'espace ne fait que commencer or elle peut devenir financièrement plus intéressante comme l'imagerie SPOT ou IKONOS l'ont montré. Ainsi le GPS, les télécommunications spatiales, l'observation de la Terre sont autant de pistes déjà partiellement explorées par le biais du GMES⁷. L'espace est de plus en plus utilisé pour observer la planète et prévoir les catastrophes naturelles comme les grands incendies de forêts mais aussi pour surveiller les mouvements telluriques. La nouvelle génération d'automobiles exploitera massivement les technologies GPS pour s'orienter. Il sera également possible de prévenir les vols de véhicule⁸ ou de localiser l'ensemble d'une flotte de voiture et de pouvoir mieux leur assigner des missions selon leur proximité du lieu d'intervention⁹... Les applications sont nombreuses et restent à imaginer, mais le besoin d'un GPS européen est évident : d'ici à cinq ans, les Etats-Unis maîtriseront les technologies d'identification de chaque récepteur et pourront dès lors lui envoyer les données qu'ils souhaitent en introduisant plus ou moins de dérive volontaire. Une telle situation renforcerait encore leur suprématie et justifie pleinement la création d'une capacité européenne indépendante de positionnement par satellite.

L'observation spatiale est un domaine privilégié pour développer des applications duales. Cette dualité doit cependant être bien comprise car il faut d'abord que les besoins spécifiques civil et militaire soient définis puis dans un deuxième temps il est possible de rechercher des convergences. Mais on ne fonde pas une politique spatiale sur le duale même si il reste vrai que l'utilisation des satellites a véritablement une vocation interministérielle.

⁷ Global Monitoring of Environment and Security : Surveillance globale de l'environnement et de la sécurité.

⁸ Dispositif Tracker et convention avec la Gendarmerie Nationale mis en œuvre en 2001.

⁹ Ce type d'utilisation intéresse au plus haut point tous les services d'urgence mais aussi les sociétés gérant en temps réel des flottes : taxi, transport et livraison...

2.2. Le deuxième enjeu pour l'EUROPE est celui de l'accès à la maîtrise de l'information.

Comme l'affirment les Américains, collecter et traiter l'information n'est qu'une partie du concept recouvert par le vocable "maîtrise de l'information". Ce concept recouvre certes la première partie d'acquisition de l'information mais aussi la capacité d'exploitation puis de partage aux niveaux de décision comme de mise en oeuvre. Maîtriser l'information c'est donc d'abord l'acquérir, mais c'est aussi en assurer la protection enfin, c'est surtout la traiter pour la transmettre immédiatement à ceux qui en ont besoin et qui pourront la rentabiliser en l'exploitant au plus vite. Cette capacité de maîtrise de l'information permet ainsi d'acquérir une supériorité décisive et l'ascendant sur l'ennemi ou le belligérant. La Révolution dans les Affaires Militaires (RAM ou RMA) en est la concrétisation opérationnelle car elle vise à intégrer profondément la fonction renseignement dans la conduite des opérations militaires, chaque unité étant ainsi intégrée dans un vaste réseau de recueil et d'exploitation du renseignement.

Pour l'Europe, atteindre la maîtrise de l'information c'est obtenir la capacité de compléter et éventuellement pondérer le renseignement du monde démocratique alors que pour l'instant il est univoque avec tous les risques que cela comporte y compris pour les Etats-Unis eux-mêmes comme l'ont montré les attentats du mois de septembre.

2.3. Enfin le dernier enjeu est celui de l'indépendance européenne elle-même :

Il s'agit bien pour les pays européens de consentir une certaine perte de souveraineté pour acquérir une plus grande crédibilité internationale et particulièrement vis-à-vis des Etats-Unis. L'indépendance des nations est aujourd'hui un leurre dès lors qu'elles ne maîtrisent pas l'évaluation indépendante des situations opérationnelles. Ne pas savoir c'est se condamner à l'inaction comme la crise des Balkans en fait la démonstration malheureuse. C'est aussi risquer de se laisser entraîner dans des expéditions sujettes à dérives comme la Somalie. Se condamner à l'inaction ou à l'action supplétive reviendrait à admettre que l'Europe et ses membres, au final, ne se conçoivent que comme un vaste espace d'échanges sans poids politique.

Certes il convient de reconnaître que les nations vont perdre une part de leur autonomie individuelle en renseignement. Mais celle-ci ne se justifie désormais qu'en complément de l'UE et pas l'inverse. Historiquement la création des Etats-Nations remonte à une recherche de garantie de sécurité collective ; désormais les Etats n'apportent en réalité aucune garantie supplémentaire à celle que l'Europe est en mesure de fournir.

Dès lors se pose avec acuité le problème du choix d'une méthode adéquate pour y parvenir. Faut-il rechercher un consensus, obligatoirement long et forcément fondé sur le plus petit commun dénominateur ; au contraire tenter l'aventure en espérant attirer les autres. Ou bien encore ne faudrait-il pas créer un système à deux vitesses avec des programmes obligatoires et une deuxième partie additionnelle ou optionnelle ?

La réponse qui s'impose est de "tenter l'aventure" en y associant étroitement chaque pays pour trois raisons. D'une part pallier d'éventuelles accusations d'impérialisme , d'autre part conserver la dynamique d'intégration incarnée par l'élaboration d'un renseignement européen et enfin créer une synergie avec l'OTAN ce qui serait techniquement difficile en adoptant une autre solution. Ceci n'empêche pas de nuancer la démarche en préservant des spécificités nationales par des programmes à options.

Concrètement il s'agit de répondre aux besoins de l'EUROPE ce qui inclut mais aussi dépasse les besoins opératifs de sa force puisqu'il lui faut pouvoir :

- Préparer la décision stratégique (rôle principal de l'EMUE) et l'engagement de la force,
- Appuyer la planification de mise en œuvre
- Appuyer la planification d'exécution : caractéristiques du théâtre, possibilités des adversaires et permettre la Préparation Renseignement du Champ de Bataille (PRCB)¹⁰.

Ce renseignement comprend et dépasse le renseignement de documentation que l'on peut réunir dès le temps de paix.

2.4. Le défi principal à relever est celui de l'élaboration d'un concept et d'une doctrine définissant une stratégie spatiale européenne :

Les USA ont un concept spatial cohérent et la planification militaire américaine accorde une place centrale à l'espace. Les quatre concepts opérationnels qui la sous-tendent, reposent tous sur l'emploi des trois constellations spatiales fondamentales de télécommunications, navigation et télédétection.

La constellation de télécommunication structure l'engagement des forces en permettant la synchronisation de la manœuvre, la transmission de l'ordre de bataille, la défense anti-missiles et le suivi de la logistique.

La constellation de navigation sert au déploiement pendant la manœuvre, contribue à la précision de l'offensive et à la sûreté des forces.

¹⁰ Intelligence Preparation of the Battlefield en dénomination OTAN/US.

Les constellations de télédétection jouent un rôle capital dans la définition de la manœuvre, de l'attaque et de la défense avec en particulier la détection des tirs de missiles et, enfin, de la logistique.

On perçoit le rôle croissant de l'espace militaire dans les documents Vision 2010¹¹ puis 2020¹² qui expriment la notion innovante d'Information Warfare, à la base de la doctrine stratégique américaine.

Logiquement les américains se veulent un Space Power. L'USSPACECOM se voit donc confier les missions suivantes¹³ :

- Dominer la dimension spatiale des opérations militaires.
- Intégrer les forces spatiales dans des capacités de combat sur tout le spectre du conflit.

La cohérence de la doctrine va de pair avec l'ampleur et la cohérence des investissements déjà réalisés et à venir : le partenariat avec les alliés se traduira par une domination sans partage sur l'ensemble des activités militaires au sein d'opérations conjointes, l'espace devenant un formidable multiplicateur de puissance.

Un article paru le 11 juin 1997 dans Jane's Defense Weekly, décrit l'architecture des moyens que les USA envisageraient de déployer à l'horizon 2015 dans l'hypothèse d'un conflit avec l'Iran. Un réseau de 250 satellites fournirait en temps réel, 24 heures sur 24, une couverture globale avec des images d'une résolution décimétrique, une couverture radar, une détection complète des émissions électromagnétiques.

La campagne d'Afghanistan ne peut qu'asseoir la détermination américaine puisqu'elle confirme la pertinence des choix.

La « Space Dominance », recherchée par les Etats-Unis vise à établir une supériorité militaire absolue sur un adversaire potentiel par une connaissance aussi exhaustive que possible du champ de bataille et par une précision chirurgicale des frappes sur des cibles incapables de réagir. Cette paralysie résulte de la destruction avant d'être arrivées à portée d'utiliser ses armes. En outre les objectifs ennemis peuvent être menacés directement sans même s'en rendre compte.

Faut-il suivre dans cette conception nos alliés américains ? Il existe non seulement un fossé matériel important entre le système spatial américain et les moyens européens mais aussi une approche profondément différente de l'utilisation de l'espace et de l'emploi des forces. Un aperçu historique permet de mieux comprendre la continuité qui existe chez cette jeune Nation et qui a conduit à l'élaboration d'un concept spatial complet et cohérent.

Historiquement la doctrine d'emploi des forces armées américaines a d'abord été marquée par l'influence Napoléonienne, et partant par Jomini et Clausewitz mais dans une lecture allemande de ce dernier à la suite du désastre de 1870. Ainsi les militaires américains en viendront à considérer comme

¹¹ Document décrivant les perspectives militaires entériné en 1996 par le DoD.

¹² Document entériné en 1999 par le DoD.

¹³ Mémoire du Secrétaire pour la Défense du 9 juillet 1999 cité dans « Quelles perspectives pour le renseignement spatial et aérien français après le Kosovo ? sous la direction de Pierre Pascallon d'avril 2001 chez l'Harmattan.

Guillaume II que « La politique ferme sa bouche pendant la guerre jusqu'à ce que la stratégie l'autorise à parler à nouveau. ». Il existe alors une rupture entre la guerre, la manière de la mener et l'action politique. A partir de cette idée de rupture et de séparation stricte des deux domaines, va se constituer une doctrine techniciste de la stratégie militaire américaine entrecoupée de résurgences de l'idée d'un lien entre le politique et le militaire grâce au concept Mutual Assured Destruction (MAD) ou à cause des déconvenues indochinoises en dépit d'une supériorité technique écrasante.

Actuellement, dans la lignée des « Technogourous » de Robert Mac Namara dans les années soixante¹⁴ et en raison de leurs succès répétés dans le Golfe, au Kosovo puis en Afghanistan, les Etats-Unis reviennent à une approche très technologique de la guerre sous le vocable de RMA : Révolution dans les Affaires Militaires. L'amiral Owens, chantre de la guerre de l'information, a rassemblé les nouvelles certitudes américaines en 1999 dans un livre, révélateur par son titre, du but poursuivi par les USA par le biais de l'espace : « Balayer le brouillard de la guerre ». Après les interrogations suscitées par la guerre du Vietnam et la remise en cause des schémas doctrinaux traditionnels, les jeunes officiers à l'exception de ceux du Marine Corps, pensent que Clausewitz va être dépassé, la numérisation du champ de bataille éliminant à la fois l'incertitude et la friction, au moins pour les forces armées américaines¹⁵.

L'Europe, malgré tout et peut-être en raison de ses faibles moyens, demeure consciente de l'incertitude Clausewitzienne de tout conflit : la guerre reste pour elle la continuation de la politique par d'autres moyens ; malgré les progrès techniques, l'action engendre des réactions souvent imprévisibles et le risque de montée aux extrêmes demeure patent. Cette incertitude justifie pleinement la vision d'un renseignement européen doté d'une capacité spatiale.

2.5. Sur le chemin de l'espace européen :

A l'image de la construction européenne, l'approche qui conduira l'Europe au développement de capacités collectives de renseignement, en l'absence d'autorité clairement identifiée, ne peut qu'être imprévisible. Cependant l'heure des choix est arrivée puisque si les bonnes décisions ne sont pas prises dans l'année 2003 le différentiel qui sépare l'Europe des Etats-Unis ne pourra même plus être maintenu à son niveau actuel.

Trois axes sont à prendre en compte :

- ❖ Prendre une décision cadre fixant les objectifs du renseignement européen et la méthode retenue pour y parvenir,

¹⁴ Voir « Le nouvel effacement de Clausewitz dans la pensée militaire américaine », étude du colonel Desportes, attaché des forces terrestres près l'ambassade de France à Washington du 14 janvier 2002.

¹⁵ explique Williamson Murray in Orbis, Winter 99, p. 37, 38 « Does Military Culture Matter ? ».

- ❖ Arrêter un partage technique entre les pays et prendre en compte les nécessités d'interopérabilités entre les moyens existants et les projets à développement immédiat,
- ❖ Définir ce que pourrait être le rôle de la France vis-à-vis de ses partenaires, cela implique une concertation approfondie et urgente entre le SGCI, le SGDN, l'EMA et le CNES sur les sujets du renseignement et de l'espace européen.

Dans un premier temps, la décision cadre fixera le cadre général et prescrira la rédaction d'un livre blanc européen s'appuyant sur des documents nationaux actualisés qui donneront toute sa force et sa cohérence à l'ensemble.

Dans un deuxième temps, dans la continuité du processus d'Helsinki, l'EMUE devra conduire les opérations de normalisation technique permettant l'interopérabilité des systèmes nationaux. Ce souci devra impérativement présider à l'élaboration des projets ultérieurs et conduire au partage entre européens. Ce partage peut emprunter la forme du partage des capacités ou des ressources tant qu'il existe. En effet, le partage capacitaire entre les programmes HELIOS et SAR LUPE allemand est une possibilité satisfaisante, où chacun détient une capacité différente mais complémentaire et réellement productive et préserve le souci bien légitime de retombées nationales. Cependant un grand programme intégré, auquel chacun apporte sa participation financière, est beaucoup plus efficace et doit représenter un projet pour le futur à moyen terme.

Dés maintenant la France doit trouver sa voie et demeurer une force de proposition tout en se préservant des accusations d'arrogance qui lui sont souvent adressées.

Les actions à mettre à son crédit sont nombreuses car elle a bien compris qu'au sein de l'UE celui qui a la puissance est celui qui donne les informations et pas celui qui retient le renseignement :

- ❖ Elle réorganise son PC de force pour être en mesure de fournir un quartier général de la force européenne (OHQ) et pour remplir les responsabilités de nation-cadre ; tout en soutenant activement la candidature HRF¹⁶ du corps européen.
- ❖ Elle est prête à mettre Helios II dans la balance et pour cela elle a déjà fait de gros effort de déclassification des données Helios¹⁷
- ❖ Enfin elle propose de fournir à l'Europe ses UAV/MALE¹⁸ en développement dès 2003 et jusqu'en 2008 (Observation tout temps IR/Optique et RADAR, désignation, ECM localisation)

¹⁶ High Readiness Force : qualification de corps de réaction rapide attribuée par l'OTAN.

¹⁷ Eric Denécé parle à ce propos de "paranoïa sécuritaire" in *Renseignement et opérations spéciales* n°8 juillet/août 2001.

¹⁸ UAV/MALE : Unmanned Aerial Vehicle/Medium Altitude Long Endurance. Drone moyenne hauteur à long rayon d'action.

Mais il y a aussi des actions à mettre à son débit :

- ❖ En particulier la France n'a pas assez valorisé les autres participants du programme Helios I et ils en nourrissent une certaine rancœur qu'il faudra bien prendre garde de ne pas renouveler ou entretenir avec Helios II,
- ❖ Surtout il faut que notre pays admette définitivement qu'euro péen ne signifie pas nécessairement français et que le discours que nous sommes capables de développer à propos de nos productions reste tout aussi valable pour les autres produits européens.

Ainsi, re-dynamiser la coopération européenne dans la domaine du renseignement et tout particulièrement d'une coopération spatiale passe par un projet commun. Pour cela il apparaît indispensable de fédérer les énergies de tous les Européens. Cela semble faisable sur les plans financier et technique, en particulier pour les grands pays à vocation mondiale en raison de leur position de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, de la possession d'armes nucléaires ou de leur volonté politique d'avoir un rôle régional... Mais il faut aussi susciter un attrait pour les petits pays qui n'ont pas ces prétentions et qui ne voient dans la défense européenne que l'aspect de la Défense de l'Europe pour laquelle l'OTAN leur apparaît suffisante.

C'est pourquoi il nous semble indispensable de développer un concept complet fondé sur la recherche d'un équilibre entre l'omnipotence américaine et une capacité européenne rendue cohérente et donc crédible et qui seule pourra donner une consistance à la volonté des Quinze.

3. TROISIEME PARTIE : VERS UNE DUALITE EQUILIBREE

une Alliance, deux systèmes de renseignement pour une assurance mutuelle et plus de démocratie.

Si les USA font une impasse en matière de traitement d'une information aujourd'hui pléthorique grâce à la technologie, nul ne sera vraiment en mesure de pallier leur insuffisance : à cet égard, les attentats du 11 septembre 2001 sont une illustration du danger d'un unique système de renseignement pour le monde démocratique, y compris pour le pays dominant. L'information était en partie connue au travers de ce qu'on a pu lire ici ou là mais elle s'est perdue dans les méandres d'un système orienté sur d'autres préoccupations. S'en remettre à une seule source pour prévenir les crises, c'est risquer de passer à côté des signes annonciateurs et donc affaiblir les pays de l'Alliance Atlantique.

En outre, l'information et la manière de la choisir plutôt qu'une autre, de la présenter influence pour une part considérable les décisions. Dans une alliance qui se veut démocratique, l'unicité du renseignement nuit à une prise de décision éclairée : dans un processus démocratique, chacun des partenaires devrait pouvoir se faire son idée de manière autonome et décider en connaissance de cause. Il faut donc une alternative permettant le débat avant la décision selon le vieux principe du droit romain : « Testis ullus, testis nullus ».

Cette considération s'inspire des dispositions du code de procédure pénal français qui donnent aux juges le choix du service d'enquête. L'existence de deux forces de police indépendantes l'une de l'autre est un élément de l'indépendance fonctionnelle des juges français et un gage de la préservation des libertés. Ce système policier est conceptualisé sous l'appellation de « Dualisme équitable ». Le mot équitable signifie que les deux forces bénéficient globalement des mêmes avancées tant dans le domaine opérationnel que dans le domaine social. Ce mot ne peut donc demeurer car il postule deux systèmes de renseignement de capacité équivalente, ce qui ne semble pas d'actualité.

Une force européenne autonome est en cours de mise sur pied. Elle sera déclarée opérationnelle à terme. La problématique est la suivante :

Comment l'engager en sûreté sans lui fournir les moyens de percevoir son environnement ?

Ce point est évident pour tout le monde mais les réponses diffèrent. Il s'agit de convaincre les pays très engagés dans l'OTAN de la nécessité d'une source de renseignement autonome au sein de l'Union Européenne, et les petits pays d'Europe de l'obligation de l'effort à fournir. Il faut leur montrer

que s'en remettre aux sources nationales ou aux moyens américains serait une erreur grave pour le monde démocratique dans son ensemble, USA compris.

L'objectif est de fournir une source alternative d'informations à l'Union Européenne et de renseigner les nations européennes avec des moyens communs qu'elles ne peuvent plus ou ne veulent plus acquérir séparément compte tenu des contraintes financières.

Définition du concept :

Domaine d'application : le renseignement permettant la prévention et la gestion des crises dans le cadre des missions de Petersberg et du contrôle des traités et de non-prolifération.

Il existe deux systèmes de renseignement au sein de l'Alliance Atlantique qui obéissent à deux principes différents pour recueillir et exploiter le renseignement.

Le principe de fonctionnement du système américain est celui d'un système de renseignement centralisé, attribut d'une puissance mondiale.

Le principe du système de renseignement de l'Union Européenne que nous envisageons, diffère dans sa finalité, qui est de proposer une information alternative sur un centre d'intérêt partagé avec les Etats-Unis ou des informations sur des sujets délaissés par eux. Il diffère également dans son organisation qui se propose de préserver les capacités nationales, puis de les mettre progressivement en réseau.

Les deux systèmes sont complémentaires l'un de l'autre : en reprenant l'exemple introductif, on perçoit la chance que représente leurs différences. Il y a moins de risque de passer à côté d'un problème ; les débats pré-décisionnels seraient plus riches.

En outre les autorités occidentales ont assigné des buts différents aux deux systèmes. L'OTAN assure la défense de l'Europe ; elle sanctuarise le Vieux Continent en regroupant les moyens et en le faisant bénéficier de la puissance américaine. L'Europe de la Défense a pour objectif de donner un contenu concret, par la projection éventuelle de forces, à la politique étrangère de l'Europe notamment dans ses environs immédiats. Cette volonté est née de la confusion européenne résultant de la Bosnie puis du Kosovo. L'OTAN intervient dans toute l'Europe et aux côtés des Etats-Unis quand une menace apparaît. L'UE se donne les moyens d'agir politiquement dans sa sphère d'intérêt propre. La précision est d'importance car elle dimensionne ce que doivent être les ambitions de l'Europe de la Défense et, partant, sa fonction renseignement ; elle montre que, s'agissant de domaines différents, il peut y avoir des domaines d'intérêts différents : la distinction postule le développement de deux systèmes de renseignement qui se consacrent chacun au recueil d'informations et à leur exploitation dans les perspectives décrites ci-dessus. Dans le cas de l'OTAN, le renseignement doit permettre de faire face à n'importe quelle menace quelle que soit son intensité : il faut des moyens globaux sans cesse remis à hauteur. Dans le cas de

l'Europe de la Défense, il faut un renseignement de veille stratégique et de conduite d'opération extérieure adapté à la force européenne et à la force de police européenne.

Le qualificatif "équilibré" de la proposition de concept, signifie que l'alternative européenne assure une prise de décision issue d'un débat éclairé au sein de l'Alliance et qu'elle est crédible sans être engagée dans une course à l'équivalence des capacités. Le dualisme est aussi équilibré vis à vis des pays européens en partageant l'effort technologique et en associant les petits pays à ses fruits, dans le domaine spatial en particulier sans pour autant vouloir diminuer l'autonomie des nations. Cette dernière permet de valoriser la diversité des centres d'intérêts et des analyses. Il faudrait en revanche créer des capacités identiques à celles des USA, mais d'une taille raisonnée par rapport aux ambitions de l'Union, dans le domaine spatial et les vols non-pilotés en particulier. Le rassemblement des pays européens engagés isolément dans le domaine du spatial militaire paraît indispensable s'ils veulent poursuivre l'intégration militaire européenne et maintenir un niveau technologique crédible.

Nous proposons le concept de DUALISME EQUILIBRE des systèmes de renseignement au sein de l'Alliance Atlantique pour concevoir et organiser une capacité de renseignement de la force européenne. Ce dualisme se conçoit par rapport à l'OTAN / Etats-Unis et par rapport aux moyens nationaux non dans une opposition ou une rivalité de puissance mais dans un esprit de complémentarité.

3.1. Le dualisme :

Le développement de la démocratie d'opinion et de la presse conduit de plus en plus les nations démocratiques à s'engager dans des opérations militaires au nom des droits de l'Homme. L'engagement lui-même doit respecter des règles visant à limiter la violence à son plus bas niveau. La guerre comme expression de la puissance d'un Etat semble s'effacer.

La différence se fait sur la prévision puis la perception des crises et le traitement de l'information de théâtre : par exemple la définition des cibles à frapper par les avions de l'OTAN au cours du conflit dans les Balkans en 1999. Le meilleur exemple en est les discussions quotidiennes sur les cibles à traiter par l'aviation et, notamment, la polémique autour d'un train de réfugiés serbes suspecté par les Américains d'être un train militaire et traité comme tel.

L'information et son exploitation sont donc les variables stratégiques justifiant la réaction des démocraties selon des modes assez semblables. En l'absence d'autres images de reconnaissance aérienne ou d'images satellites, comment débattre avec pertinence des cibles proposées ? Quel gouvernement européen acceptera de porter la responsabilité d'un dommage collatéral vite surnommé « bavure » commis sur la foi d'une source unique de renseignement dans l'avenir ?

Si le modèle actuel du renseignement au sein de l'Alliance Atlantique perdure, le renseignement sera univoque de manière croissante, les démocraties devenant de plus en plus dépendantes des informations acquises par les USA compte tenu de leur incapacité à rester dans la course technologique, sauf à la marge. Il faut entendre par là les initiatives françaises qui pour être très ponctuellement et d'une qualité reconnue, sont à terme menacées sur le plan financier et sont de taille réduite au vu de ce qui se fait outre-Atlantique.

La conduite des opérations multinationales

Par ailleurs, « the devil is in the details », sur les plans tactique et opératif, les discussions sur les cibles à traiter, sur les axes à emprunter, sur la réalité des faits quotidiens d'une crise doivent se fonder sur des sources différenciées pour évaluer les informations et les valider de manière professionnelle, notamment vis à vis de l'autorité politique. Le retournement de l'attitude allemande vis à vis du renseignement spatial est révélateur d'une prise de conscience à ce sujet.

L'engagement autonome de la force européenne suppose un minimum de moyens de renseignement. Sans perception du théâtre, on voit mal comment le chef pourrait définir une action et assurer la sûreté de sa troupe. Actuellement l'Union Européenne compte sur les moyens de l'OTAN. Elle s'en remet donc aux moyens américains, qui seront ainsi juges de l'engagement européen et de ses modalités. Si elle compte sur les moyens nationaux, elle s'en remet aux pays importants de l'Union, sachant que ceux-ci connaîtront des difficultés croissantes pour conserver leurs moyens à un niveau compétitif. Enfin, de simples problèmes financiers liés à la contribution de tel ou tel pays pourraient engendrer un refus de fourniture des moyens nécessaires. Il faut un système de renseignement européen suffisant pour obvier à ces difficultés prévisibles.

Quel système de renseignement ?

Avant d'aborder la fonction renseignement plus en détail, il convient d'avoir présent à l'esprit quel est le contexte stratégique moderne dans lequel celle-ci devra s'insérer et quels sont les besoins généraux des autorités en matière de renseignement.

Ce contexte se caractérise par une double rupture à la fois stratégique et tactique sans pour autant que nous adoptions ici tout ce que l'acronyme RMA recouvre pour les Américains.

La rupture stratégique moderne : l'autorité politique exerce pleinement son autorité jusque dans le détail des opérations. Naguère le décideur concevait l'opération projetée et l'autorité militaire l'exécutait sur le terrain avec une latitude très importante. Cette latitude variait en fonction de

l'importance des élongations. Aujourd'hui les progrès des NTIC¹⁹ ont contracté l'espace et supprimé la liberté d'exécution que connaissait le chef militaire du passé, lui faisant croire parfois qu'il est vassalisé. Il y a là une erreur de perspective car ce qui est vrai pour l'action extérieure l'est aussi pour l'action administrative locale depuis que la télévision rend compte en direct d'événements connus autrefois à la vitesse du courrier acheminé par les chevaux. En fait l'autorité politique est enfin à même d'exercer une autorité que la loi lui reconnaissait mais qu'elle était bien obligée de déléguer dans la réalité faute de savoir exactement ce qui se passait. N'oublions pas non plus que bien souvent le peu d'instructions qu'elle donnait, se trouvaient inadaptées quand elles parvenaient au destinataire ! L'évolution est inéluctable et correspond à la concrétisation du droit dans tous les domaines.

Cependant le centre de gravité du pouvoir s'est déplacé : le reste de pouvoir de l'autorité militaire ou de son homologue administratif n'est plus cette marge de manœuvre engendrée par l'éloignement et l'opacité de la situation. L'influence bénéfique que peut exercer le militaire se joue de manière croissante autour de la fourniture aux autorités politiques de son expertise technique pour concevoir l'action comme de lui proposer un renseignement dont la qualité peut-être résumée ainsi :

- ❖ A l'ère de la communication, devant rendre compte de tout, les autorités politiques veulent une information précise et claire en temps réel. Il faudrait presque que le renseignement dicte la réponse.
- ❖ Démocratiques et non-spécialistes en général donc jalouses de leur indépendance, elles veulent disposer des données de base pour effectuer leurs propres analyses tout en disposant de l'analyse des experts afin d'éclairer et de soutenir leurs réflexions.
- ❖ Politiques, elles décident en fonction d'une logique qui n'est pas celle des exécutants de terrain qu'ils soient civils ou militaires. Cela implique que les autorités locales soient en mesure de réarticuler leur dispositif dont la souplesse ne peut résulter que d'une certaine polyvalence et de l'existence d'une marge de manœuvre grâce à des moyens suffisants.

Le renseignement européen devrait se conformer à ce cahier des charges : sur le plan stratégique, le plein exercice de ses prérogatives par l'autorité civile ne fera que s'accroître. La décentralisation de l'exécution ne pourra être obtenue si nécessaire, qu'à raison de la confiance gagnée auprès des décideurs grâce à la fourniture continue d'un bon renseignement.

Pour satisfaire le décideur, faut-il encore connaître ses besoins : cela milite pour le renforcement de l'échelon politico-militaire.

¹⁹ NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication.

La rupture opérative et tactique moderne : tenir un terrain ne nécessite plus de s'y tenir.

Autrefois interdire l'accès d'un pays nécessitait de tenir un front le long duquel on répartissait les soldats selon des intervalles plus ou moins réguliers dans la profondeur afin de déceler les mouvements ennemis et de s'y opposer. Aujourd'hui, la notion de front tend à disparaître et la surveillance du champ de bataille s'effectue à distance comme d'ailleurs le traitement des cibles²⁰. Le corps de bataille s'organise comme une bulle intégrant l'ensemble des fonctions militaires indispensables à l'opération engagée : c'est le principe de modularité appliqué actuellement dans l'armée française. Les unités organiques de cavalerie, d'artillerie, de transmissions, etc. sont réparties sur l'ensemble du territoire national, et pour construire le corps projeté sur le terrain en fonction d'une situation particulière, des "briques" sont sélectionnées.

A partir de la bulle ainsi constituée, la zone impartie est surveillée. Quand une action adverse se dessine, un module tactique adapté est élaboré et envoyé au moment idoine. Le résultat local obtenu, le module réintègre la bulle ; ses moyens sont à nouveau disponibles pour en fabriquer un autre, différent du premier. Dans la réalité, l'architecture des forces existantes ne ressemble pas à une bulle pour des raisons pratiques de stationnement des unités, de défense rapprochée, de contraintes techniques et de flux logistiques. En outre le système de bulle est en cours de réalisation d'une part à cause de la prégnance des structures mentales traditionnelles concernant l'existence d'un front, d'autre part et surtout à cause d'un développement encore extrêmement insuffisant des moyens existants de surveillance et d'acquisition sur le champ de bataille. Cependant dans le modèle moderne de la tactique, le renseignement devient une composante des forces au même titre que les feux ou la logistique.

Cet argument milite à lui seul pour la création d'une véritable composante opérative et tactique de renseignement au sein de la force européenne, tout simplement pour être en phase avec le contexte des conflits modernes.

Le contexte général étant examiné, il convient d'entrer dans le concret de ce qui existe et de ce que nous proposons.

Le dualisme équilibré des systèmes de renseignement au sein de l'Alliance, conduit à constater l'existence du système américain auquel les Anglais, les Australiens, les Néo-zélandais, les Canadiens sont associés étroitement : c'est un système traditionnel en tant qu'attribut de puissance.

Il faut imaginer un système européen autonome et complémentaire tant dans l'acquisition des données que dans leur traitement. Il est complémentaire au sens où il vient alimenter le débat entre alliés pour une décision commune. Le mot complémentaire doit ici se comprendre comme l'existence de deux processus différents se complétant pour produire une aide à la décision éclairée au sein de l'Alliance. Il n'est pas parallèle dans la mesure où il ne cherche pas à posséder l'éventail des capacités américaines.

Par rapport aux moyens nationaux, il vient aussi en complément pour faciliter le partage des informations puis peut-être à terme, des capacités.

Comme déjà explicité, il vient surtout apporter l'économie d'échelle sans laquelle les pays européens, déjà engagé dans l'espace, ne pourront demeurer longtemps dans la course.

Un système européen de renseignement dans le domaine spatial en particulier, offre aux petits pays la seule voie d'accès à de telles capacités, inaccessibles par ailleurs. Ils sont indispensables à la décision politique de construction d'un système de renseignement européen : pour les convaincre, il faut les associer étroitement aux projets de haute technologie. Leur contribution est faible aujourd'hui : cette initiative peut paraître contradictoire des intérêts immédiats des grands pays qui ont développé seuls des moyens spatiaux. Demain ils ne pourront poursuivre l'effort qu'ensemble : il faut pour convaincre et entraîner les petits pays, leur apporter une valeur ajoutée que l'espace par exemple leur donnera. Cette association pour mieux construire demain, doit bien entendu n'être consentie qu'en échange d'engagements substantiels et concrets de ces pays.

Conclue le 6 décembre 2001, l'association de la Belgique et de l'Espagne au projet Hélios II emmené par la France qui succède au partenariat avec l'Italie et l'Espagne sur Hélios I (1995) nous semble la voie à suivre dans cette perspective. Mais la complémentarité paraît devoir aller assez loin. Le renseignement est par nature un des éléments essentiels du pouvoir et de la puissance nationale. Comme le système européen de renseignement ne se veut pas un attribut d'une volonté de puissance européenne mais un contrepoids à une vision unique du monde ou du théâtre où se déroulent des opérations de l'Alliance à un moment donné. Il faut donc penser un renseignement :

- ❖ autre dans sa finalité, dans la valeur d'échange qu'on lui attribue et qui conduit à le cacher...
- ❖ autrement dans la manière de l'acquérir mais surtout de le traiter, de l'exploiter, de le partager.

Le problème de la confidentialité du renseignement

Cette volonté d'association, fût-ce avec un profit relatif pour une puissance spatiale comme la France, se heurte à l'objection majeure de la confidentialité ; confidentialité des données recueillies donnant lieu à des échanges donnant-donnant, confidentialité des technologies, confidentialité des centres d'intérêts et des besoins.

Ces différents secrets sont parfois contradictoires : par exemple, au cours des négociations avec l'Italie sur Hélios I, les industriels souhaitaient préserver la confidentialité de certaines données industrielles sur lesquelles les militaires ne voyaient pas d'inconvénient à communiquer. Inversement, les

²⁰ Voir la réaction américaine aux tirs des missiles irakiens durant la guerre du Golfe.

industriels étaient prêts à donner des informations concernant l'emploi du satellite jugées sensibles par les militaires. Cette différence d'approche illustre bien la difficulté d'appréhension de la notion même de confidentialité.

Pourtant la confidentialité est un enjeu majeur vis à vis de puissances potentiellement dangereuses pour notre survie : celle-ci n'est pas en cause au sein de l'Alliance ; il s'agit plutôt d'une émulation, au pire d'une rivalité ponctuelle notamment dans le domaine économique. Incontestablement il existe un risque de perte de confidentialité au sein de l'OTAN compte tenu de l'expérience acquise du fonctionnement des organismes supranationaux.

La volonté stratégique est de créer un système de renseignement européen autonome grâce à la méthode selon laquelle « l'organe crée la fonction » et de petits pas associant sur un projet limité et concret quelques bonnes volontés européennes.

Connaissant l'objectif et la méthode et sachant que notre survie n'est pas en cause vis à vis d'une puissance rivale, il serait pire pour l'Europe de ne pas avoir de renseignement plutôt que celui-ci soit divulgué ou compromis. Sans parler de l'aspect dual de ces technologies : le renseignement militaire issu de la haute technologie (espace et drone, ROEM) est un facteur de croissance économique. Mieux vaut des fuites concernant tel ou tel aspect confidentiel que ne plus rien avoir d'intéressant à cacher... En outre, l'intérêt de la confidentialité se dévalue vite au rythme de l'évolution technologique. Il importe simplement de la conserver juste le temps d'avancer et de la limiter aux domaines précis qui empêcheraient l'utilisation des moyens.

Les deux éléments, capacité d'apprécier objectivement une situation et maintien de la capacité technologique européenne, sont véritablement stratégiques ; la confidentialité se retrouvera à terme, le système étant construit et opérationnel, grâce à la mise en place au niveau européen d'une maîtrise de l'information.

3.2. Un dualisme EQUILIBRE :

Le système européen se veut une alternative c'est à dire :

- une capacité d'alerter sur un problème que la puissance dominante a délaissé, ce problème étant une crise « Petersberg », un non-respect des traités, une menace de prolifération,
- une capacité de prévenir une tentation d'action ou d'inaction unilatérale,
- une capacité d'évaluation objective de la situation du théâtre.

Son ambition n'est pas d'entamer une course de capacité avec les Etats-Unis mais d'acquérir une capacité suffisante pour offrir une alternative crédible aux informations du système existant en jouant notamment de la valeur ajoutée du polycentrisme européen.

Le polycentrisme est parfois cité comme un élément de faiblesse de l'Europe dans une vision fédérale voire unitaire de l'Union Européenne. Dans ce domaine, il peut constituer un atout. Le polycentrisme européen engendre des besoin en renseignements très diversifiés de nos différentes nations en fonction de notre histoire, de nos voisinages et de nos capacités respectives²¹. Cette curiosité diversifiée doit permettre une exploitation du renseignement beaucoup plus exhaustive, nuancée et globale qu'un système centralisé et unifié.

On voit se dessiner un système de renseignement européen vraiment différent de ce qui existe aujourd'hui dans le cadre des rivalités de puissance traditionnelles. Il n'a pas la prétention de diriger ou supplanter les nations, pour conserver l'avantage structurel de la diversité européenne et de la mise en réseau de celle-ci.

En ce sens le polycentrisme du renseignement européen rééquilibre aussi la dialectique du centre à la périphérie qui caractérise les relations internationales et militaires entre les différents partenaires de l'Alliance Atlantique.

Ce concept de géographie régionale tend à identifier un centre qui concentre les pouvoirs et produit les richesses et la zone où il étend son influence tout en y prélevant les ressources pour le développement de ses activités. Le centre et sa périphérie entretiennent des relations contradictoires : à force d'être exploitée la périphérie peut s'asphyxier ; à force de rechercher la concentration pour des économies d'échelle, ce qui explique la création du centre, ce dernier peut connaître une thrombose à l'exemple des délais de transport en région parisienne par exemple.

Cette théorie peut parfaitement s'appliquer au renseignement militaire. Sans vouloir revenir sans cesse aux événements du 11 septembre, il semble bien que le centre, ici la NSA et le NRO, (National Reconnaissance Office), connaissent cette thrombose d'informations.

De même est-il vraiment dans l'intérêt des Américains de faire seuls la course à la technologie du renseignement ? A court et moyen termes, nul doute qu'ils jouissent d'une supériorité dont nous savons maintenant qu'elle n'est pas si confortable que cela. Au bout d'un certain temps, le coureur solitaire ne se lassera-t-il pas de courir seul ; et puis à force de concentrer un secteur très dépendant de l'innovation, ne tuera-t-on pas celle-ci ?

L'émergence et la diffusion de l'innovation ont besoin d'une concentration de capital mais aussi d'un tissu diversifié et multiple favorisant l'émulation. Pour continuer à rayonner, le centre a besoin d'une périphérie suffisamment riche qui vivifie les échanges. En ce sens le polycentrisme européen vivifie cette périphérie américaine qu'est l'Europe tout en évitant l'émergence d'un centre concurrent. Il contribue ainsi à la construction d'un espace international équilibré.

²¹ Les DRM sont de dimensions très différentes selon les pays européens : de 40 à 3000 personnes.

Le projet d'un système de renseignement européen vient en complément de celui des Etats-Unis non seulement pour assurer un partenariat adulte de l'Union Européenne vis à vis de son allié mais aussi pour la sécurité des Américains : le premier emploi de l'article V de la charte de l'Atlantique nord aura été au profit de l'Amérique à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Cet engagement "à fronts renversés" vient contredire ce que beaucoup imaginaient.

Il s'agit donc d'un système alternatif dans sa conception équilibrant et équilibré.

Equilibrant car il assure le dialogue et l'évaluation objective des situations au sein de l'Alliance Atlantique. Le système que nous préconisons doit être équilibrant donc crédible : il doit être de qualité c'est à dire soutenir la comparaison technologique avec ce qui se fait de mieux aux Etats-Unis en la matière. Les satellites européens devraient acquérir les capacités sub-métriques ; les informations recueillies être compilées pour obtenir un produit unique de grande qualité notamment dans l'imagerie. La recherche européenne doit surtout soutenir la comparaison avec ses homologues : une synergie à ce niveau est indispensable pour voter des crédits suffisants, en rationaliser l'emploi au maximum tout en préservant une certaine souplesse (Adaptation en cours de programme pour pallier les reproches faits à ENVISAT comme le double emploi de certains appareils d'observation, le risque financier du cumul de nombreux appareils sur un seul satellite; capacité de mettre rapidement des crédits sur de petits programmes prometteurs). La rationalisation des crédits comme la recherche de la qualité du produit fini milite pour l'association du civil et du militaire au niveau des capteurs satellitaires. La création d'un centre militaire européen pour traiter les données des satellites nous paraît contraire au possible, et au souhaitable.

Ce serait une illusion que d'espérer obtenir des budgets pour construire un centre purement militaire puis pour le faire fonctionner de manière crédible. L'exemple de la défense française qui refuse de s'associer budgétairement à GALILEO tout en espérant en tirer profit

Tous les retours d'expérience montrent que le domaine satellitaire civil dont l'emploi est plus massif que le militaire, présente un intérêt pour assurer le niveau de qualité exigé.

Il nous paraît intéressant de faire grandir Torrejon en accentuant son ancrage technique et en y regroupant tout ce qui traite d'imagerie satellitaire européenne ; d'une manière plus générale, il faut regrouper les moyens d'analyse et non pas créer autant d'entités qu'il existe de besoins au risque de disperser les moyens, les savoirs, etc..

Ce n'est pourtant pas suffisant. L'exemple d'ENVISAT montre la nécessité d'une vision financière à long terme et d'une possibilité d'adapter rapidement les programmes par une gestion fine. La

supervision ne peut être laissée aux représentations permanentes des Etats compte tenu du risque de politiser chaque décision de conduite.

Cette supervision pourrait revenir aux trois plus hauts responsables de chacun des trois piliers de l'Union, à condition d'être clairement identifiés. Cette supervision conjointe serait l'occasion d'une intégration nouvelle entre les trois piliers : le renseignement spatial deviendrait alors un domaine pionnier sur le plan politique.

Equilibré dans ses capacités : elles sont suffisantes pour être crédibles mais ne cherchent pas la parité, ce qui risquerait de provoquer des frictions inutiles. Cette mesure des moyens s'établit à deux niveaux d'une part le niveau tactique qui est celui de l'engagement autonome en sûreté de la force européenne et de sa capacité à conduire une action efficace sur le terrain ; d'autre part aux niveaux opératif et stratégique où le système doit fournir des renseignements d'aide à la décision politico-militaire aux autorités de Bruxelles comme des arguments de négociation crédibles dans les instances alliées.

Les capteurs sont donc à définir en fonction de la modernité stratégique, opérative et tactique. C'est ce qui a été tenté dans le concept ISTAR déjà évoqué.

Les capteurs définis pour le niveau tactique peuvent servir au niveau stratégique. La capacité satellitaire permet à la fois le ciblage et la vérification stratégique de la menace, par exemple.

Nous voyons dans la figure n°1 que les spécialistes distinguent au sein de la stratégie spatiale, les systèmes passifs, actuellement les plus nombreux, et les systèmes agressifs. L'équilibre conçu comme une attitude mesurée, sera pour l'Europe de la Défense de s'en tenir aux systèmes passifs, seuls nécessaires à l'exécution de missions de maintien ou de rétablissement de la paix. Que l'OTAN se dote de systèmes agressifs ou bénéficie des outils américains est conforme à sa mission de sanctuarisation des pays alliés ; mais tel n'est pas le cas de l'Europe de la Défense.

En revanche un choix peut s'imposer : faut-il avoir un peu de tout sur la palette des systèmes passifs ou faut-il avoir tout un pan des fonctions identifiées dans le schéma ? Dans un souci de cohérence avec Schumpeter qui disait que « Small is beautiful » au sujet des entreprises, nous pensons qu'il serait intéressant d'avoir la totalité de la panoplie mais à une échelle réduite. C'est une ambition raisonnable pour une Communauté européenne économiquement puissante. C'est aussi un vrai défi technologique qui consiste à construire des engins plus petits, plus performants et peut-être plus disponibles à la demande en fonction des crises et non pas des programmes très longs et coûteux. L'évolution actuelle semble suivre ce cours : ce n'est donc pas une utopie quoique un manque du côté des lanceurs de petite dimension subsiste.

Par ailleurs les programmes européens doivent laisser un peu de place aux nations en leur permettant d'embarquer des charges utiles correspondant à leurs intérêts spécifiques comme, par exemple, pour la France, la nécessité de correspondre avec ses Dom-Tom.

Aussi nous proposons que dans l'acquisition progressive d'une panoplie suffisante, l'Europe construise les trois constellations spatiales fondamentales à partir de ce qui existe déjà.

- Navigation-localisation : extension de Galileo par l'intégration de sa dimension militaire indiscutable.
- Télécommunications : les charges utiles sont petites dans ce domaine : elles permettent donc de donner leur place aux intérêts nationaux tout en favorisant une uniformisation des outils et leur partage au niveau européen. Cependant les besoins militaires spécifiques nécessitent des réseaux dédiés même s'ils sont intégrés au niveau européen.
- Observation : la France a donné l'exemple en partageant Hélios au-delà de ce qu'elle devait. Il faut poursuivre cette évolution grâce au programme franco-italien Pléiades. Mais d'autres pourraient également s'y joindre comme le programme allemand SARLUPE... Une possibilité intéressante serait que la France donne à l'UE 10% du temps d'utilisation d'Hélios II et que les Allemands fassent de même avec SAR LUPE. Cette solution bien qu'insuffisante permettrait de lancer une vraie coopération européenne et peut-être de convaincre plus facilement les autres pays européens.

3.3. Principe d'organisation :

En fonction des développements précédents, nous proposons l'architecture suivante, dérivée de ce qui existe déjà, avec éventuellement des organismes à vocation mixte, militaire et civile. La rupture réside cependant dans l'urgence d'un programme de recherches européen sur l'espace militaire et la mise en commun des ressources existantes ou à venir dans ce domaine.

3.3.1. **Subsidiarité** : créer des capacités européennes dans les domaines où l'économie d'échelle joue à plein soit le spatial et les drones.

- ❖ Recherche et développement sur le modèle des programmes civils de recherches : proposer un plan « Eureka » du renseignement spatial dirigé par la Commission européenne en liaison avec l'ESA et le CCR. « Le Centre commun de recherche de l'Union européenne composé de huit instituts, divisés en plusieurs unités, a entre autres pour vocation d'offrir aux responsables politiques, aux scientifiques et aux citoyens européens des services d'informations spatiales basés sur des applications spatiales. Son but est d'apporter en temps utile des informations précises dérivées de l'observation de la terre et associées à des données fournies par la navigation et les satellites de télécommunications. Il semble

que les activités spatiales développées par le centre satellitaire et celles menées par le CCR soient complémentaires, l'un étant plus opérationnel et l'autre tourné vers la recherche scientifique. »²². Il serait réalisé par les entreprises européennes avec une association de quelques entreprises américaines. Ce programme devrait englober les domaines des satellites, des lanceurs associés, des drones. Concernant les lanceurs, il conviendrait d'étudier des lanceurs de petite dimension en relation avec la nécessité d'une gestion plus fine supervisée par un comité interpiliers évoqué ci-dessus.

- ❖ Idem dans le domaine des drones.
- ❖ Création d'une capacité européenne de satellites de renseignement avec partage entre les nations, préservation de la capacité autonome d'analyse et de traitement pour ceux qui le souhaitent. Se pose le problème d'une capacité décimétrique, hyperspectrale, etc.. Bien que la commission de l'UEO travaillant sur Torrejon ait considéré que celle-ci n'était pas indispensable dans le cadre des missions de Petersberg pour ne pas dupliquer le NRO ; ce serait refuser l'avenir et ne pas être capable d'assurer à terme le contrôle des traités et de prévenir la prolifération.

Cette position paraît ressortir du domaine diplomatique (Prendre en compte les réserves des pays tiers), plutôt que de l'analyse décisionnelle stricte : en cas de crise, on aura toujours tendance à rechercher l'information la plus précise afin de limiter au plus l'incertitude précédant toute prise de décision. Par ailleurs c'est bien dans ce domaine que l'émulation technologique est la plus vive : ce serait donc renoncer au progrès technique dans le domaine de l'observation terrestre.

Aussi faut-il envisager le renseignement dans le cadre des missions de Petersberg mais pas seulement : il faut y inclure le contrôle des traités et de non-prolifération ²³ pour convaincre nos partenaires de la nécessité de descendre en dessous de la capacité métrique, déjà possédée par des nations européennes par ailleurs.

- ❖ Création d'une école européenne d'analyse du signal et de l'image par développement de la fonction de formation déjà existante à Torrejon. L'unicité de formation est déjà une contribution majeure à une culture européenne dans le domaine porteur des hautes technologies. Par la suite il conviendra de constituer une réserve européenne d'analystes mobilisable en fonction de la survenue des crises.
- ❖ Création d'un centre européen de synthèse par le traitement de l'image et du signal (Ex : image Hélios + radar allemand) par restructuration du centre de Torrejon.²⁴

La seconde hypothèse évoquée par le document de l'UEO d'un centre satellitaire à la fois civil et militaire présente l'avantage d'intégrer les enseignements de l'expérience américaine au point de vue de la rentabilité et de l'efficacité technique et d'être réalisable malgré des budgets restreints.

²² Paragraphe 60 du document 1738 de l'UEO.

²³ Voir le paragraphe 8 du document 1692 de l'UEO.

²⁴ Voir le document 1692 de l'UEO sur de nouvelles missions pour le centre satellitaire du 10 mai 2000.

Par ailleurs il semblerait souhaitable de reconfigurer le traitement par le centre des besoins exprimés par les instances de décision européennes d'une part en raccourcissant les délais et d'autre part en plaçant un spécialiste du renseignement spatial au traitement des expressions de besoin, de manière à favoriser la réponse la plus adéquate à la question posée. Le centre ne devrait pas être cantonné au GMES comme cela semble se produire actuellement ; il ne devrait pas non plus être cantonné au traitement de données un peu vieilles : il devrait à terme traiter en temps réel toute image issue d'un capteur de haute technologie, UAV compris.

Deux unités devraient être créées en son sein, l'une dévolue à la GME et l'autre au GMS. Pourquoi préférer cela à la création simple d'une unité militaire parallèlement à ce qui existe actuellement et qui est dévolu de manière croissante semble-t-il, au GMES à Torrejon ? En réalité c'est ce qui vient à l'esprit pour répondre aux besoins spécifiques de la défense. Celle-ci a besoin de dispositifs durcis pour assurer l'intégrité du renseignement et la protection des moyens en temps de crise. Pour les transmissions de données, les moyens n'existent pas encore pour acheminer ces données en sécurité de Torrejon à Bruxelles. Une solution peu coûteuse et immédiatement disponible serait que la France propose Creil et le CF3I comme centre satellitaire GMS de l'Europe de la Défense avec un rattachement direct à l'EMUE. Cette solution pour parfaitement rationnelle qu'elle soit, risque de se heurter à de telles objections de natures psychologique et politique, qu'il paraît raisonnable de trouver un moyen terme répondant aux besoins politico-militaires et tenant compte de l'existant comme de l'intérêt de l'apport de l'activité civile au renseignement militaire.

La reconfiguration du centre de Torrejon verrait la naissance de deux unités, l'une à Bruxelles, l'autre maintenue à Torrejon. L'unité la plus sensible aux problèmes de transmission sécurisée et en temps réel doit être placée au plus près de l'autorité politique, donc à Bruxelles compte tenu de ce qui existe en matière de capacités techniques de transmission d'images.

L'unité politico-militaire de Bruxelles, placée sous le commandement effectif d'un militaire auquel il est possible d'adjoindre un responsable d'une police à statut militaire, serait subordonnée directement à l'EMUE notamment en matière de programmation. Celle-ci indiquant précisément les centres d'intérêt de l'Europe de la défense doit demeurer dans la main de l'échelon politico-militaire. Le souci d'adjoindre un officier de gendarmerie, de Carabinier ou de la Garde Civile par exemple, est en fait le souci de créer une synergie sur le terme « Sécurité » entre le pilier JAI et la PESC.

Le conflit en ex-Yougoslavie a montré que la limite entre l'intérieur et l'extérieur de l'Union européenne était tenue notamment en matière de flux de réfugiés, ce qui est un des objectifs du GMES. De plus dans le GMES, la sécurité semble bien à la place qu'elle a dans l'acronyme, la dernière... La présence d'un militaire connaissant les problématiques JAI et PESC créerait une continuité dans le suivi de crises à proximité immédiate de l'Union Européenne. L'unité de surveillance de la sécurité européenne

travaillerait en temps réel avec l'ensemble des moyens européens qu'ils soient nationaux, multilatéraux et à terme européens au profit des trois piliers dans un univers plus sécurisé et moins ouvert sur l'extérieur. Cette unité serait, à l'image de la salle de situation de l'EMUE, à la fois civile et militaire, stratégique et tactique.

L'unité maintenue à Torrejon serait placée sous une direction de nature plus scientifique conformément à la vocation qui semble s'affirmer. Elle assurerait aussi une fonction d'archivage et de documentation.

La coordination entre les deux unités pourrait être confiée à un responsable comparable au préfet français. Si leurs activités respectives venaient par trop à diverger, il serait loisible de procéder à une séparation progressive des activités.

Développement à plus long terme de constellations permettant une observation très globale de la terre et droits réservés aux nations pour une observation exclusive selon des créneaux préalablement définis, variable d'ajustement par une bourse d'échange au sein de l'EMUE.

3.3.2. Complémentarité et partage : Il s'agit de valoriser ce qui existe et d'obvier au risque de duplication des institutions.

- ❖ Recherche d'un compromis entre les trois piliers sur la définition du mot sécurité avec attribution de la partie civile du centre de Torrejon au 1^{er} /3^{ème} piliers et de la partie sécurité extérieure au représentant de la PESC.
- ❖ Développer ce qui se met en place avec la salle de situation de l'EMUE à Bruxelles²⁵. Dans l'immédiat, il faudrait accroître les capacités des « Data links » avec les DRM nationales pour permettre la transmission sécurisée avec un plus haut débit. A cet égard le système d'acheminement par voie postale des clichés devrait disparaître le plus rapidement possible entre Torrejon et Bruxelles. Imposer aux DRM de passer obligatoirement par l'EMUE pour les échanges bilatéraux intra communautaires et pour l'application de la doctrine de sécurité de l'information. Cela implique la prise en compte du problème engendré par le monopole de Microsoft sur les systèmes d'information.
- ❖ Au niveau opératif, la création d'un J2 européen semble indispensable : nous avons montré combien le renseignement est devenu une composante des forces à part entière et combien sa nature est globale. Il paraît souhaitable de concilier les bonnes volontés nationales dans ce domaine qui édifie actuellement des états-majors pour la force européenne avec la nécessaire crédibilité de l'interface entre le niveau tactique/opératif et le niveau stratégique à Bruxelles.

²⁵ Voir le mémoire du Commandant Ancel, stagiaire de l'Institut Royal Supérieur de Défense de Bruxelles en 2001 concernant le centre de situation de l'Union Européenne, (Sitcen), en pièce jointe de notre travail.

Aussi proposons-nous qu'une partie du J2 de la future force européenne soit dérivée à partir d'un noyau-clé fourni par l'IntelDiv de l'EMUE. Incontestablement il y a là un vrai sujet de friction en raison de la constitution du PJHQ britannique, du CPCO français et de l'état-major allemand : il faut pourtant que le personnel en charge de l'animation du renseignement soit en phase avec le décideur ultime. Compte tenu de l'imbrication des niveaux dans la recherche et du caractère politique de l'action de l'Europe de la défense, il ne peut y avoir un renseignement de la force et un renseignement de Bruxelles. Il paraît souhaitable que ce soit un flux unique, cohérent et réflexif : Le renseignement descend sous forme d'indications du politique et remonte sous forme de données, d'analyses, d'informations.

- ❖ Création d'une unité de drone au sein de la force européenne avec centre d'exploitation projetable, éventuellement mis à disposition de l'OTAN.

CONCLUSION

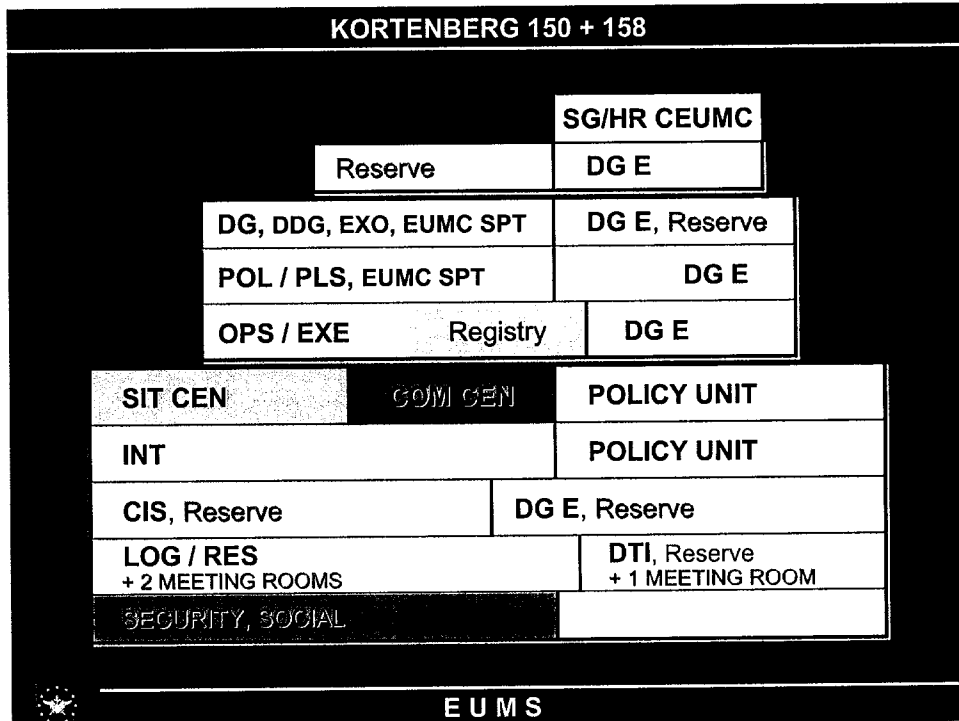
Ainsi comme nous l'avons vu, l'utilisation de l'espace est désormais incontournable dans la gestion des crises. En effet il permet de voir partout et toujours, sans obstacle diplomatique ou politique, donnant aux autorités le sentiment de saisir sur le vif une situation qui par ailleurs peut sembler leur échapper. Cette capacité mérite donc d'être mise en commun au niveau européen en vue d'être la plus efficace possible mais aussi pour favoriser l'intégration communautaire.

A partir de ce concept tant politique que technique de DUALISME EQUILIBRE des systèmes de renseignement au sein de l'Alliance Atlantique, nous pensons qu'il est possible de dégager à la fois des arguments de nature à convaincre nos partenaires de l'urgence d'un système européen de renseignement et des idées pour le construire en respectant les particularités de chacun. Il s'agit d'un système mixte civil et militaire. Ce n'est pas seulement l'Union Européenne qui retirera des bénéfices de ce projet mais la globalité de l'Alliance Atlantique dans ses engagements futurs.

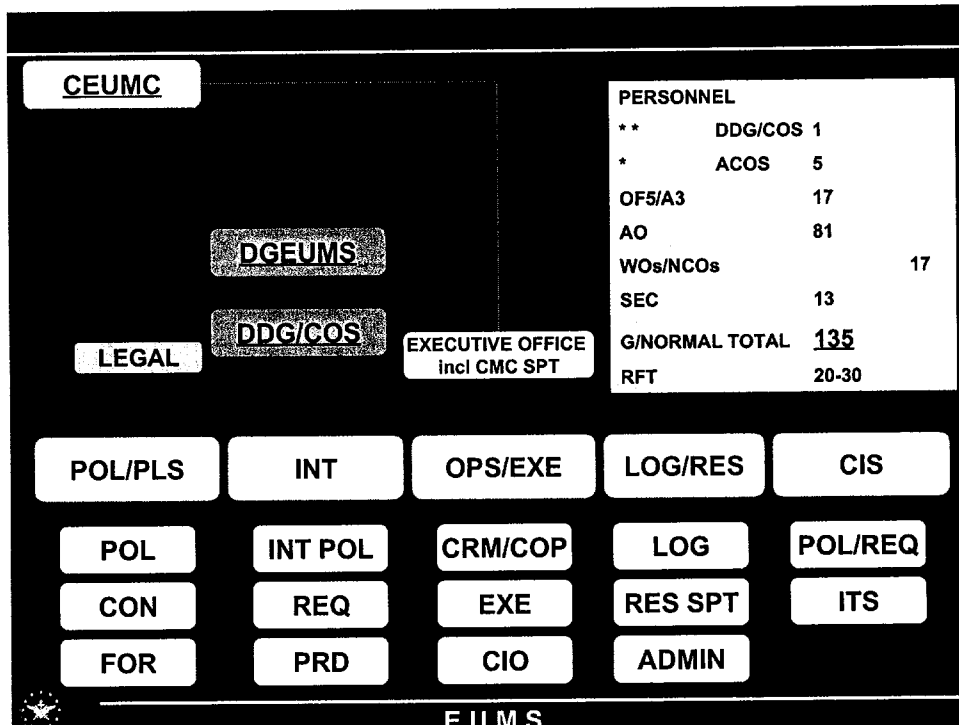
Relisant les pages que l'avocat américano-européen Samuel Pizar consacre dans « Le sang de l'espoir » à la construction européenne en citant Jean Monnet et Kennedy avant même la fin du bloc soviétique, notre projet s'inscrit bien dans cet esprit de coopération entre une Amérique forte et une Europe à la fois élargie et très structurée. Si la détente était le débat d'alors, ses pages moins polémiques naguère, restent d'une brûlante actualité aujourd'hui. Elles ont inspiré notre réflexion. Elles permettent en y revenant maintenant de replacer la question du renseignement européen dans une perspective mondiale plus large, de maintien des grands équilibres entre les puissances pour assurer un développement global et durable dans un contexte sécurisé. Encore faut-il réussir à motiver les pays peu concernés dont nous avons parfois senti au cours de cette étude qu'ils nourrissaient une certaine défiance à l'égard d'entreprises jugées trop impérialistes.

**ANNEXE 1
ORGANISATION
POLITICO-MILITAIRE DE
L'UNION EUROPEENNE**

ANNEXE 1 (suite)
ORGANISATION
L'UNION EUROPEENNE



Organisation physique du bâtiment de l'U.E. à Bruxelles



Organigramme de l'EMUE.

ANNEXE 2
PROCESSUS HELSINKI

EU RESTRICTED

ECAP ISTAR BRIEFING

SOPF Comparison of HHC & HFC

Strategic level				Operative level				Tactical level			
Serial n°	Asset	Reqt	Contri bution	Serial n°	Asset	Reqt	Contri bution	Serial n°	Asset	Reqt	Contri bution
48	Strategic reconnaissance a/c			44	AWACS	10	5	47	Tactical reconnaissance a/c	18	44
49	Imagery satellite			141	EW units	1 Bn	1 Bn 4 Coy	102	Reconnaissance pods	10	7
50	Warning satellite			45	AEW	6	7*	41	STAUAV ???		
	SIGINT satellite			104	MPA	15	19	47	SIGINT pods	0	2
40	High altitude UAV	30	4	142	Special forces	1 Bn	1 Bn 7 Coy 1 Pit				
/	SIGINT ground station	nation	nation	57	AGS (air) (pods ?)	10	2				
75	SSN/SSK	3	10	134	MI Bn	1 Bn	1 Bn 1 Coy				
54	AGI	1	1								
51	Ground warning radar ??	3	3								
47	SIGINT a/c	6	5								
55	AGOR (ship)	1	1								
56	AGS (ship)	1	3								

INT

ANNEXE 3
BICES
BATTLEFIELD INFORMATION COLLECTION
And EXPLOITATION SYSTEMS

1. A – Historique

C'est en 1981, que le groupe de travail BICES est installé. Entre 1982 et 1992, SACEUR élabore ses besoins ; les études de faisabilité sont menées de 1992 à 1995. A partir de 95, le réseau devient opérationnel selon deux niveaux successifs, TAV 1 et TAV 2.

TAV 1 a correspondu à la mise en place d'E-Mail entre toutes les nations et aux tests couronnés de succès des connections entre les différents domaines informatiques tels que LOCE, SHAPE/SACLANT, etc.

TAV 2 a vu la mise en place d'une base de données communes à laquelle les partenaires ont accès pour installer leurs productions de renseignement. La plupart des domaines sont d'ores et déjà accessibles via Bices.

Le 1^{er} mars 1999, BICES devient une agence de l'OTAN à part entière chargée de fournir un service intranet de renseignement de chef à chef et d'analyste à analyste.

B – Missions

1. Appui au renseignement dans le cadre d'opérations multinationales

- ❖ Etat-major du CJTF C2 et liens des cellules nationales de renseignement des opérations vers les centres de renseignement des nations engagées et les serveurs de bases de données en réseau.
- ❖ Liens unissant l'OTAN, les nations, l'Union de l'Europe Occidentale, les corps multinationaux.

2. Partage multinational du renseignement

- ❖ Echanges multilatéraux et bilatéraux
- ❖ Collaboration chef à chef et analyste à analyste
- ❖ Consultation en ligne de bases de données / Conférence électronique

Les objectifs de Bices sont de développer les échanges de renseignements entre les nations, les individus, les groupes, les unités et les organisations internationales ou multinationales ; de permettre l'accès aux archives et aux contributions nationales sous forme de bases de données informatiques, la recherche du renseignement ainsi que le retour sur information ; d'apporter de l'aide à des implantations isolées.

2. C – Description

Bices est un intranet multinational sur le modèle du web.

Il comprend plusieurs niveaux de sécurité qui sont le NATO SECRET, BILATERAL, SHED.

A sa tête, une agence dénommée Nato Bices Agency (NBA) est chargée du plan de développement futur, de coordonner les efforts multinationaux des nations. Elle dispose de 29 experts en renseignements (INTEL/ADP experts).

Il existe en son sein 4 grands groupes de travail : le groupe des utilisateurs qui expriment les besoins et les consignes opérationnelles, le groupe de suivi technique, celui de la sécurité et un groupe d'étude prospective.

Les 17 nations participantes sont la Belgique, le Canada, la République Tchèque, le Danemark, la France qui assure à l'EIREL de Strasbourg la formation des opérateurs BICES de tous les partenaires, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, la Hongrie, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Turquie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis. Il faut ajouter l'OTAN, l'ACE, ACLANT, l'UEO, l'EUROCORPS, l'EUROFOR, MNC (NE).

3. D – Evaluation

L'évaluation qui suit ne fait que reprendre des opinions librement exprimées par des officiers ayant eu à utiliser BICES au Kosovo en particulier. Nous ne disposons pas d'une référence bibliographique permettant d'asseoir celle-ci.

Des propos tenus devant nous, il semble ressortir que Bices offre effectivement des capacités d'échange en général et de recherche de données brutes tout à fait intéressantes. Le serveur commun est un réservoir d'informations et les documents qui s'échangent sur le réseau permettent de connaître avec précision les positions officielles des partenaires sur de nombreux sujets.

En revanche le niveau de sensibilité de l'information échangée ou stockée est assez faible. En outre celle-ci est très politiquement alignée, semble-t-il, sur les positions officielles de l'OTAN... En ce sens le système de Front End Cell de la Sit Cell et de correspondants nationaux de l'EMUE représente une plus-value qualitative très appréciable.

ANNEXE 4 EUROJUST APERCU HISTORIQUE

L'intégration européenne a connu des avancées spectaculaires à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

En octobre 1999 au sommet de Tampere exclusivement consacré à la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice dans l'Union européenne, les Quinze mettent en route un processus d'amélioration de la coopération judiciaire dont l'affaire Rezala va montrer l'urgence mais les négociations progressent lentement. Le drame américain va précipiter les choses.

Au sommet de Laeken du 7 décembre 2001, une décision cadre sur la lutte contre le terrorisme est adoptée par le Conseil sous réserve, émise par trois délégations, d'un examen parlementaire. Elle définit les actes et infractions terroristes et établit des niveaux de sanction minima et maxima pour différents types d'infractions. Le même jour, le Conseil adopte la décision créant Eurojust en intégrant le calendrier défini à Tampere. L'objectif d'Eurojust consiste à stimuler et à améliorer la coordination entre les différentes autorités nationales compétentes en matières d'enquêtes et de poursuites judiciaires dans les Etats membres. Il est désormais possible aux juges de deux pays différents de coopérer directement selon certaines modalités.

Le 15 décembre 2001, un accord intervient sur le mandat d'arrêt européen et sur les procédures de remise entre Etats membres. Le champ d'application du mandat d'arrêt européen est large. Il inclut une liste de 32 infractions pour lesquelles les personnes peuvent être arrêtées sans vérification de la double incrimination (C'est à dire sans vérifier si l'acte est considéré comme un crime aussi bien dans le pays qui livre le criminel que dans celui qui le réceptionne.). Eurojust est en fonctionnement effectif depuis le 6 mars 2002, la décision ayant été publiée au Journal officiel des Communautés le 28 février 2002. Il faut préciser que cet organisme judiciaire doté de la personnalité juridique vient compléter un organisme policier Europol dont le fonctionnement semble perfectible notamment en raison de son manque d'indépendance lié à l'absence de personnalité juridique. Cependant nous voyons que la JAI tient compte des lacunes recensées pour progresser et progresser vite. En outre Eurojust pourra mettre en œuvre un système informatique de traitement des données lui permettant d'aider aux enquêtes concernant plusieurs pays. La fonction renseignement est d'ores et déjà présente au sein de la JAI...

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES EN FRANÇAIS

- BONIFACE Pascal, *Kosovo : Bilan et perspectives*, Paris ; Revue internationale et stratégique n°36, 1999-2000
- COUTEAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, Paris ; Economica 2000
- MALAVIALLE Anne-Marie, *Espace et puissance*, Paris ; Ellipses 1999
- MURAVIEC Laurent. *La guerre au XXI^e siècle*, Paris ; Odile Jacob 2000
- PASCALLON Pierre, *Quelles perspectives pour le renseignement spatial et aérien français après le Kosovo ?*, Paris ; L'Harmattan 2001
- PISAR Samuel, *Le sang de l'espoir*, Paris ; Laffont, 1979

2. ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- Communication de la commission au conseil et au parlement européen, *Vers une politique européenne de l'espace*, décembre 2001
- Rapport présenté au nom de la Commission technique et aérospatiale par M. Mass, *Une stratégie spatiale européenne commune : aspects de sécurité et de défense*, Document A/1738 du 20 juin 2001 de l'Assemblée de l'UEO
- Rapport de la Commission technique et aérospatiale, *De nouvelles missions pour le centre satellitaire de l'UEO*, Document 1692 du 10 mai 2000 de l'Assemblée de l'UEO
- Commandant Ancel *Quelle organisation pour le centre de situation de l'Union Européenne?*, Mémoire de recherche Institut Royal Supérieur de Défense de Bruxelles, 2001
- Rapport du Sénat, *La politique spatiale française : bilan et perspectives*, Mai 2001
- Général Gavoty *Un facteur de puissance ; l'espace, enjeu stratégique moderne*, Armées d'Aujourd'hui n°258 2001
- Cahiers de Chaillot *Vers une politique européenne de renseignement*, n°34 décembre 1998
- Colonel Desportes, *Le nouvel effacement de Clausewitz dans la pensée militaire américaine*, Washington du 14 janvier 2002
- Renseignement et opérations spéciales, L'Harmattan, n°4 mars 2000
- Renseignement et opérations spéciales, L'Harmattan, n°6 novembre 2000
- Renseignement et opérations spéciales, L'Harmattan, n°8 juillet/août 2001

3. SITES INTERNET

- Union européenne : <http://www.europa.eu.int/>
- Conseil de l'Union européenne : <http://ue.eu.int/>
- Parlement européen : <http://www.europarl.eu.int/>
- Cahiers de Chaillot (UEO) : <http://www.weu.int>

Annexe II : Glossaire

AA	Attaché de l'air / Armée de l'air
AAA	Attaché de l'air adjoint
AASM	Armement Air Sol Modulaire
Accord-cadre	Accord définissant le cadre de la coopération politique et financière entre la Communauté européenne et l'ASE.
ACE	Allied Command Europe Aircent
ACM	Airspace Contrôle Means
ACLANT	Allied Command Atlantic
ACO	Air Coordination Order
AD	Attaché de Défense
ADEOS61	Second satellite radar japonais lancé en 1996
AECMA	European Association of Aerospace Industries
AEW	Airborne Early Warning Alerte Avancée Aéroportée
AFMO	Afrique-Moyen-Orient (DRM/SDE)
AFNOR	Association Française de Normalisation
AFNORTH	Allied Forces Northern Europe
AFT	Attaché des Forces Terrestres
AFTA	Attaché des Forces Terrestres adjoint
AGS	Air Ground Surveillance
Agence d'exécution	Dans le cadre de la stratégie pour l'espace, institution publique, possédant des compétences spécifiques dans le domaine de l'espace et dans les domaines connexes, à laquelle est confiée la mise en œuvre d'une initiative pertinente (Indispensable pour un projet ou une politique relevant d'une autre institution publique), dans des conditions déterminées convenues avec cette autre institution.
Aerospace Industries Association (AIA°	Une des deux associations US regroupant les constructeurs de satellites
AITA	Association Internationale des Transports Aériens voir IATA
ALAVIA	Amiral commandant l'aviation navale
ALFOST	Amiral commandant les forces sous-marines et la force Océanique Stratégique
ALFAN	Amiral commandant La Force d'Action Navale
ALINDIEN	Amiral commandant les Forces maritimes en Océan Indien
ALPACI	Amiral commandant les Forces maritimes en Océan Pacifique
AM	Attaché Militaire (Terme général)
AMT	Assistance Militaire Technique
AN	Attaché Naval
ANA	Attaché Naval Adjoint
AOD	Air Operation Directives
APAVIA	Anomalie Pouvant Avoir valeur d'indice d'Alerte
ARD	Atmospheric Reentry Demonstrator
ARIES	Australian Ressource Information and Environment Satellite, p118 du livre de référence, petit satellite spectro-imageur de prospection minière et de surveillance agricole.B106
ARRC	Allied Rapid Reaction Corps (OTAN, nation cadre : UK)
ASM	Anti Sous-Marin
ASTAC	Nacelle de reconnaissance électronique (localisation radar)
ATEC	Automatic Test Equipment complex
ATEX	Advanced Tether Experiment
ATM	Air Task Missions
ATILA	Automatisation du Tir et des Liaisons de l'Artillerie
ATO	Air Task Order
AWACS	Airborne Warning and Control System
BABAR	Bulletin Air Bimensuel Actualité et Renseignement
BARO	Bureau Air pour le renseignement Opérationnel
BAT	Bureau d'Assistance Technique (EMAA)
BAPR	Bureau Air pour la Planification du Renseignement
BCM	Bureau de Coopération Militaire
BEP	Bureau Etudes et Prospectives (DRM)
BICES	Battlefield Information Collection and Exploitation Systems
BMS	Bureau Militaire de Standardisation (OTAN)
BPS	Bureau particulier de Situation
BRAM	Bulletin de renseignement d'Actualité de la Marine
BRF	Bureau Renseignement de la Force (FAC)
BR	Brigade de renseignement (Armée de terre française)
BRI	Bureau Relations Internationales (EMAT)
BRIG	BRIGade

BRPE	Bureau de renseignement Plan Emploi
BSV	Bulletin de Sécurité des Vols
BTIA	Base de transit Interarmées
CAD	Centre d'Analyse de Défense
CAD/BIS	Banque d'Information sur les Systèmes d'Armes du CAD
CAG	Circulation Aérienne Générale
CAI ALAVIA	Centre d'Analyse et d'Instruction ALAVIA
CAM	Circulation Aérienne Militaire
CAOC	Control Aerial Operations Centre
CAP	Centre d'Analyse et de Prévion (Ministère des Affaires Etrangères)
CARDIAC	Centre Automatisé de Recueil et de Diffusion des Informations Administratives Centralisées (DPMAA)
CASSIC	Commandement Air des Systèmes de Surveillance d'Information et de Communication.
CAUTRA	Coordinateur Automatique du Trafic Aérien
CCA	Centre de Coordination Air
C3	Command Control Communication
C3R	Command Control Communication Reconnaissance
CCD	Charge Coupled Device
CCOA	Centre de Conduite des Opérations Aériennes (Voir CAOC)
CCIRM	Collection Coordination and Intelligence Requirements Management
CCIS	Command, Control and Information System/ Système de commandement conduite et information
CCOAT	Centre de Conduite des Opérations Aériennes de Théâtre
CCRA	Centre de Conduite du Renseignement Air
CDC	Centre de Détection et de Contrôle
CDR	Centre de Diffusion du Renseignement (DRM)
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CEAM	Centre d'Expérimentation Aérienne Militaire (Mont-de-Marsan)
CECLANT	Commandement en chef en Atlantique (Fr)
CECMED	Commandement en chef en Méditerranée (Fr)
CEDOCAR	Centre de Documentation de l'Armement (DGA)
CELAR	Centre Electronique de l'Armement
CEMA	Chef d'Etat-Major des Armées
CEMAA	Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air
CEMAT	Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre
CEMGA	Chef d'Etat-Major Général des Armées (Le CEMA en temps de guerre)
CEMM	Chef d'Etat-Major de la Marine
CERT	Centre d'Exploitation du Renseignement Technique
CEV	Centre d'Essai en Vol
CFAS	Commandement des Forces Aériennes Stratégiques
CFRA	Centre de Fusion du Renseignement Air
CF3E	Centre de Formation et d'Emploi relatif aux Emissions Electromagnétiques
CF3I	Centre de Formation et d'Interprétation Interarmées de l'Imagerie
CGP	Coût Global de Possession
CHEAM	Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (Fr)
CGI	Centre Géographique Interarmées
CHEAR	Centre des Hautes Etudes de l'Armement (Fr)
CHEM	Centre des Hautes Etudes Militaires (Fr)
CIA	Central Intelligence Agency
CICR	Comité Interarmées de Coordination du Renseignement (EMA)/ Comité International de la Croix Rouge
CIR	Comité Interministériel du Renseignement (Secrétariat assuré par le SGDN, Fr)
CIRA	Centre Interministériel de Renseignements Administratifs
CIREM	Centre d'Information sur les Rayonnements Electromagnétiques (DRM)
CIRG	Chaîne Interarmées de Radiogoniométrie
CIRO	Centre Interarmées de Recherche Opérationnelle
CJTF	Combined Joint Task Force voir GFIM et FHQ
CME	Contre-Mesures Electroniques
CMIDOME	Centre Militaire d'Information et de Documentation sur l'outre-mer et l'étranger
CMO	Centre de Mise en Œuvre
CMUE	Comité Militaire de l'Union Européenne (Autour de M. Pesc, assemblée des chefs d'état-major)
CMRR	Comité des Moyens Radioélectriques de Renseignement (SGDN)
CNES	Centre National d'Etudes Spatiales
CENT	Centre National d'Etudes des Télécommunications
CNEXO	Centre National pour l'Exploitation des Océans
CNRG	Chaîne Nationale de Radiogoniométrie
COAIR	Centre d'Opération Air

COD	Centre Opérationnel de Défense
COIA	Centre Opérationnel Interarmées qui a vocation à devenir le CPCO que fournira la France dans le cadre de la Force Européenne en fusionnant avec l'EMIA de Creil.
COFAC	Centre de Commandement de la Force Aérienne de Combat
COFAP	
COMINT	COMmunication INTelligence
Conseil Espace	Réunion informelle du Conseil de l'UE et du Conseil de l'ASE au niveau ministériel. Donne à la politique européenne de l'espace l'élan nécessaire à son développement et fixe les orientations politiques générales de cette politique de l'espace.
Conseil Européen	Réunions périodiques des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, généralement une à deux fois sous chaque présidence de l'UE.
Constellations	Ce sont des ensembles de satellites gravitant sur des plans orbitaux coordonnés et assurant une même fonction
COPS	Comité Politique et de Sécurité (Union Européenne, assemblée des ambassadeurs près l'UE))
COTSC	China Orient Telecom Satellite Corporation
CPCO	Centre de Planification et de Conduite des Opérations = PJHQ anglais (Voir EMIA)+B283
CPD	Comité des Plans de Défense (OTAN)
CPHF	Centre principal Hélios France
CPNE	Conseil de politique Nucléaire Extérieure
CPR	Comité permanent du Renseignement (Interministériel)
CPRA	Cellule de Programmation du Rens Air
CRA	Centre de Renseignement Air
CRAX	Centre Radio Auxiliaire de la Marine
CRCA	Centre de Renseignement du Centre de Coordination Air
CRM	Comité du Renseignement Militaire
CRR	Centre de recherche commun de l'UE.
CSGE	Centre Support de Guerre Electronique
DAB	Digital Audio Broadcast
DAMS	Dépôt Atelier de Munitions Spéciales
DARPA	Defense Advanced Research Projects Agency
DARS	Digital Audio Radio Systems
DAS	Délégation aux Affaires Stratégiques
DAT	Direction des Armements Terrestres (DGA) / Détachement Autonome des Transmissions
DBS	Direct Broadcasst Satellites
DCAE	Direction des Constructions Aéronautiques
DCDA	Détachement de Coordination de la Défense Aérienne (auprès de l'OTAN)
DCN	Direction des Constructions Navales (DGA)
DEI	Direction de l'Electronique et de l'Informatique (DGA)
DEN	Direction des Engins (DGA)
DEPLINAV	Dépliant de Navigation (Carte pliée en accordéon préparée par le pilote pour sa navigation)
DGA	Délégation Générale pour l'Armement
DGGN	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
DGSE	Direction Générale de la Sécurité Extérieure
DIA	Defense Intelligence Agency (USA)
DILCS	Dedicated Intelligence Loop Circuit System (OTAN)
DISSI	Délégation Interministérielle à la Sécurité des Systèmes d'Information (SGDN)
DLE	Détachement de Liaison et d'Exploitation
DLEME	Division des Langues et Etudes étrangères (EIREL)
DLR	Deutsche Forschungsantalt für Luft-und Raumfahrt
DME	Direction des missiles et de l'Espace (DGA) ex-DEN
DO	Désignation d'Objectif
DoD	Department of Defense
DoE	Department of Energy
DPA	Délégué aux Programmes d'Armement (DGA)
DPC	Defense Planning Comitee (OTAN)
DPSP	Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense
DREE	Direction des Relations Economiques Extérieures
DRET	Direction des Recherches Etudes et Techniques (DGA)
DRI	Délégué aux relations Internationales (DGA)
DRM	Direction du Renseignement Militaire
DROP	Drone Rapide Opérant dans la Profondeur
DSDE	Direction des Systèmes de Drones et d'Entraînement
DST	Direction de la Surveillance du Territoire
DTH	Direct To Home
DVB	Digital Video Broadcast
EADS	European Aeronautic Defense and Space Company
EC	European Commission
EEM	Escadron Electronique mobile
EE	Escadrille Electronique (C 160 Transall Gabriel)

EIFEL	Elektronisches Informationssystem Für die Einsatzbereitschaft der Luftwaffe (All) - Système d'information électronique pour la disponibilité de mise en œuvre de l'armée allemande
EIRGE	Escadron d'Instruction Renseignement et Guerre Electromagnétique
EIREL	Ecole Interarmées du Renseignement et des Etudes Linguistiques (Strasbourg)
ELINT	ELectronic INTelligence
ELISA	Elaboration Informatique de la Situation Air
ELODEE	Ensemble de Localisation par densité d'Emission (Guerre électronique)
EMA	Etat-major des Armées (Bureau espace dans le cadre de ce mémoire)
EMA/TEI	Division "Transmission, Electronique et Informatique" de l'EMA
EMI	Etat-major International (OTAN)
	Etat-major Interarmées de Creil qui a vocation à assurer au niveau français l'état-major opérationnel dans le cadre de la force européenne après réforme i.e fusion avec COIA et développement du CPCO (Voir PJHQ, CPCO)
EMIA	
EMUE	Etat-major de l'Union Européenne à Bruxelles (Travaille au sein du 2ème Pilier comme un comité d'experts militaires près M. PESC
EPV	Ensemble Prises de Vues
ERA	Escadron de Renseignement Air (54ème RA)
ESA/ASE	European Space Agency/ Agence spatiale européenne
ESERA	Escadron de Soutien et d'Entraînement au renseignement Air
ESGE	Escadron Spécialisé Guerre Electronique
ESM	Electronic Support Measures
ESRO	European Space Research Organisation
ESTS	Escadron de Soutien technique Spécialisé (Ancien GERMAS+B265)
EUCOM	European Command (Commandement Interarmées US en Europe)
EUMS	European Union Military Staff (Voir EMUE)+B246
EUREAN	Europe de l'Est Asie du Nord (DRM/SDE)
EUROMARFOR	Force Maritime Européenne
EW	Electronic Warfare Guerre Electronique (GE)
FAC	Force Aérienne de Combat
FAP	Force Aérienne de Projection
FAS	Forces Aériennes Stratégiques
FCC	Federal Communication Committee
FHQ	Field Headquarters (PC de forces interarmées déployé) correspond au PC du CJTF/GFIM
FIR	Flight Information Region
FLEX Cell	Force Level Execution Cell
FLOT	Forward Line of Own Troops
FMA	Foreign military Assistance
FNS	Forces Nucléaires Stratégiques
FNT	Forces Nucléaires de Théâtre (Désarmement)
FOST	Forces Océaniques Stratégiques
FSCL	Forward Support Coordination Line (OTAN)
FSS	Fixed Satellite Services
FTM	Fonction de Transfert de Modulation
GBS	Global Broadcasting Service
GE	General Electric / Guerre Electronique
GEIT	Groupement d'équipement et d'Installation des Télécommunications
GEO	Geostationary Earth Orbit/ Orbite Géostationnaire 36000 KM
GERMAS	Groupe d'Entretien et de réparation des Matériels Aériens Spécialisés (Air)
GES	Groupe d'Evaluations des Systèmes d'armes (DGA/CAD)
GFIM	Groupe de Forces Interarmées Multinational (voir CJTF et FHQ)
GFO	GEOSAT Follow-On
GIAT	Groupement Industriel des Armements terrestres
GIFASS	Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales
GIREs	Groupe Interministériel Restreint sur les Exportations Sensibles
GIS	Geographic Information Services
GLONASS	GLObal Navigation Satellite System
GMES	Global Monitoring for Environment and Security/Surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité, 1er et 3ème pilier ; un comité de pilotage (CPG) assure la direction.
GMT	Greenwich Mean Time
GNSS	Global Navigation Satellite Services
GPES	Groupement Permanent d'Evaluation des Situations (SGDN)
GPS	Global Positioning System
GRIP	Groupement d'exploitation du Renseignement Interministériel de Prolifération
Groupe consultatif conjoint pour la stratégie de l'espace (JSSAG)	Conseille et accompagne les travaux de la task force conjointe sur toutes les questions liées à l'espace, notamment sur l'approfondissement et la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'espace. Se compose de représentants des Etats membres de l'UE et de l'ASE ; est convoqué et coprésidé par la Commission et par l'Exécutif de l'ASE.
GSM	Groupes Systèmes Mobiles

GTA	Gestion du Trafic Aérien
HADA	Haute Autorité de Défense Aérienne
HALE	Haute Altitude, Longue Endurance
HET	Hélicoptère ELINT Technique
HF	High Frequency
HFC	Helsinki Force Catalog
HHC	Helsinki Headline Goal Catalog
HPC	Helsinki Progress Catalog
HRSMI	High Resolution Stereo Multispectral Imager: instrument complémentaire du capteur ETMplus de 30 m de résolution, avec 4 bandes de 10 m de résolution dans le visible et le proche infrarouge, 5 m en panchro, une capacité stéréo par dépointage du capteur. Coût : 207 millions de dollars.B56
HRF	High Readiness Force ou Force de réaction rapide (Qualification OTAN donnée par l'ARC)
HRST	Voir NEMO
HRV	
HRVIR	
Hyperspectral Imager (HI)	Premier spectro-imageur spatial développé par TRW pour satellite Lewis dans cadre de la SSTI de la NASA
HTF	Headline Goal Task Force
HUMINT	HUMAn INTelligence
IAA	Indice d'Activité Anormale
IATA	International Air Transport Association (voir en FR AITA)
IFF	Identification Friend or Foe
IMINT	Image INTelligence
IMS	International Military Staff (OTAN)
INPE	Instituto Nacional de Pesquitas Espaciales
INTRA EOR	Interprète-Traducteur (Officier de marine de réserve+B234)
INTREP	Intelligence Report (OTAN)
INTSUM	Intelligence Summary (OTAN)
IR	InfraRouge
IRAT	Interprète de Réserve de l'Armée de terre
ISA	Israelian Space Agency
ISAS	Institute of Space and Astronautical Science
ISS	International Space Station
ISTAR	Intelligence, Surveillance, Target, Acquisition and Reconnaissance requirements is critical for all elements of military and political activity an is therefore a vital prerequisite for early warning, assessment and the command and control of any-EU-led crisis management operation. Il s'agit d'évaluer les différences existant entre les besoins exprimés et leur réalisation par les nations participantes.
ITU	Israel's Technion University
JIC	Joint Intelligence Comittee rassemble les responsables des services de renseignement britanniques autour du PM
JERS	Satellite radar japonais lancé en+B25 1992
LANDSAT	Programme civil US d'imagerie satellitaire disposant de caméra de télévision RBV et radiomètre à balayage datant de 1973.B105
Linear Etalon Imaging Spectral Array (LEIS)	Deuxième spectro-imageur de 256 bandes construit par le Goddard Space Flight Center, détruit 5 jours après lancement.
LEO	Low Earth Orbit
LOCE	Linked OPS/INTEL Centre Europe - Rlation ops/reus en centre Europe.
LRRP	Long Range Reconnaissance Patrol - Patrouille de Reconnaissance à longue portée
LRSU	Long Range Surveillance Unit - Unité de surveillance à longue portée
MAD	Mutual Assured Destruction
MALE	Moyenne Altitude, Longue Endurance
MBFR	Mutual balance Force Reduction
MCOMM	Multi Charges Multi Missions
MFP	Micro Ondes de Forte Puissance
MIRV	Têtes nucléaires à rentrée multiple : le lancement de 3 satellites de la constellation Iridium par Motorola avec des lanceurs Longue-Marche chinois aurait fourni des informations précieuses aux autorités de Pékin. Accusations formulées par des milieux conservateurs US hostiles aux transferts de technologie et à l'ouverture du commerce vers la Chine.
MISREP	Mission Report
MMC	Mission Militaire de Coopération
MMF	Mission Militaire Française (auprès de l'OTAN)
MOC	Monde Occidental (DRM/SDE)
MR	Maritime Reconnaissance
MoD	Ministry of Defense
MOS	Premier satellite de télédétection japonais en 1987
MSS	Mobile Satellite Services
MTI	Moving Target Indicator

NADA	Nato Data (Message utilisant les procédures NATO)
NADGE	Nato Air Defence Ground Environment
NAEW	Nato Airborne Early Warning - Système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN
NAMILCOM	NATO Military Committee (Bruxelles)
NASIS	Système OTAN d'identification de sujets (équivalent MCA) NATO Subject Identification System
NASA	National Aeronautics and Space Agency
NASDA	National Space Development Agency
NATO	North Atlantic Treaty Organisation (OTAN)
Navy Earth Map Observer (NEMO) et Warfigher-1, ex-Hyperspectral Remote Sensing Technology (HRST)	Programmes qui intéressent l'USAF et la Navy. essaient une expérimentation conjointe militaire et civile.
NDC	Nato Defense College (OTAN - ROME)
NIMA	National Imaging Agency (US)
NM	Naval Meteorology
NOAA	National Oceanic Atmospheric Administration (US)
NORAD	North American Air Defence Command (USA)
NOTAM	Notification To Airmen = information aéronautique relative à la circulation aérienne générale
NRO	National Reconnaissance Office
NSAB	Nordiska Satellit AB corporation
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale (ICAO)
OC	Oceanographic Command
OCDA	Officier de Coordination de la Défense Aérienne (Auprès de l'OTAN)
OCO	Officier de Cohérence Opérationnelle
OFEMA	Office Français d'Exportation de Matériel Aéronautique (Civil)
OHQ	Operational Headquarter
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONERA	Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales
OODA	Observation, Orientation, Décision, Action
ORANGE	Optronique et Radar de Nouvelle Génération
OSTP	Office of Science and Technology policy (US)
O VIA RESCO	Organisme à Vocation Interarmées de Recherche et de Sauvetage au Combat
PCIAT	Poste de Commandement Interarmées de Théâtre uniquement national
PESC	Politique Etrangère et de Sécurité commune
PIVER	Programmation et Interprétation des Vois d'Engins de Reconnaissance
Politique européenne de l'espace	La politique européenne de l'espace comprend principalement la stratégie européenne pour l'espace, le programme européen de l'espace (Programme de l'ASE et programmes nationaux), les processus de mise en œuvre et les budgets associés.
PJHQ	Planning Joint Head-Quarters (Voir EMIA)
PUMA	Météosat de seconde génération
RBV	Caméra de télévision Return Beam Vidicon sur Landsat
R&D	Recherche et Développement
R&T	Recherche et Technologie
RGT	RéGimenT
RKA	Rosssyskoe Komitcheskoe Agenstvo (Agence Spatiale russe)
RI	Radar Imagerie
RIV/VIR	Réception d'Images en Vol/Visualisation et Interprétation Rapide
RMA	Revolution in Military Affairs
ROEM	renseignement d'Origine ElectroMagnétique
ROHUM/ROH	Renseignement d'Origine HUMaine
ROIM	Renseignement d'Origine Image
RORAD	Renseignement d'Origine Radar
ROS-Marine	Cellule Renseignement d'Origine Spatiale (DRM)
RSA	Régiment de Surveillance et d'Acquisition (Artillerie) drones
RSB	Rapport Signal Bruit
RSFTA	Réseau du Service Fixe des Télécommunications de l'Aéronautique
RTMM	Réseau de Transmission Modernisé de la Marine
SABAM	Section Air du Bureau d'Assistance Militaire
SACEUR	Supreme Allied Command in Europe
SACLANT	Supreme Allied Command in Atlantic
SAGEM	Société d'Application Générales d'Electricité et de Mécanique
SALT	Strategic Arms Limitation Talks
SAMAR	Sauvetage Aéromaritime

SAMRO	Satellite Militaire de renseignement Optique (Premier projet de satellite militaire français optique abandonné en 1978)
SAR	Synthetic Aperture Radar/Search And Rescue
SART	Section Air de Renseignement de Théâtre
SARA	Station Aérotransportable de Reconnaissance Aérienne
SARIGUE	Système Aéroporté de Recueil d'Information de Guerre Electronique
SAT	Société Anonyme de Télécommunications
Satellite à défilement	Tous les satellites qui ne sont pas géostationnaires sont dits à défilement parce qu'ils "défilent" au-dessus de la surface de la terre.
Satellite géostationnaire	Se dit d'un satellite qui demeure constamment au-dessus d'un même point terrestre. Son orbite est alors circulaire, équatoriale et d'une altitude de 36000 KM. La position géostationnaire est particulièrement utilisée par les satellites de télécommunication, de météorologie ou pour certaines applications militaires comme la surveillance des dépôts de missiles.
Satellite Héliosynchrone	Il décrit des orbites dont le plan présente toujours le même angle avec la direction Terre-Soleil. Il passe donc toujours à la même heure locale au-dessus d'un lieu donné. Pour présenter le caractère héliosynchrone, ils doivent décrire des orbites d'inclinaison particulière selon leur altitude, mais toujours supérieure à 90°.B25
Satellite Industries Association (SIA)	Une des deux associations US regroupant les constructeurs de satellites
Satellites de télédétection	4 catégories : 1) Satellites de télédétection classique, 2) Satellites Radar, 3) Satellites Spectro-imageurs assurant une radiométrie allant du visible à l'infrarouge, 4) Satellites à Haute résolution spatiale.
SATER	Sauvetage Aéroterrestre
SBIRS	Space Based Infra Red System
SCAERO	Service central de l'Aéronautique (Marine)
SCAI	Service Central des Affaires Industrielles (DGA)
SCDC	Service Central des Documents Classifiés
SCRA	Section de conduite de renseignement Air
SCRG/DCRG	Service central des renseignements généraux / Direction ...
SCTI	Service central des Télécommunications et de l'Informatique (DGA)
SDA	Sous-Direction Armement-prolifération (DRM)
SDE	Sous-Direction Exploitation (DRM)
SDIF	Système de Diffusion d'images Fixes
SDR	Sous-Direction Recherche (DRM)
SDT	Sous-Direction Technique (DRM)
SDTI	Système de Drone Tactique Intérimaire
SES	Société Européenne des Satellites
SFRA	Section de Fusion de Renseignement Air
SGAC	Secrétariat général à l'Aviation civile
SGDN	Secrétariat Général de la Défense Nationale
SGDN/DN	Idem Défense et Nation
SGDN/AIS	Idem Affaires Internationales et Stratégiques
SGDN/AJE	Idem Affaires Juridiques et Européennes
SGDN/TTS	Idem Technologie et Transferts Sensibles
SGDN/ED	Idem Economie et Défense
SGEA	Système de Guerre Electronique de l'Avant
SHAPE	Supreme Headquarters Allied Power in Europe
SIGINT	SIGnals INTelligence
SIOP	Single Integrated Operations Plan
SISP	Swedish Institute for Space Physics
SNECMA	Société Nationale d'Etudes et de Construction de Moteurs d'Aviation
SNOE	Student Nitric Oxide Explorer
SOSTAR	Stand-Off Surveillance Target Acquisition Radar
SPAé	Service des Programmes Aéronautiques
Spectro-imageurs	Décompose le signal reçu pour chaque pixel en un spectre continu comportant de 30 à 300 bandes spectrales étroites et contiguës. Il diffère par là du capteur multispectral classique. Cette technique présente des avantages particuliers dans de nombreux domaines comme le suivi des cultures dont l'état phénologique se traduit par des modifications fines des courbes de réflectance ou l'identification des minéraux en géologie.

SOFMA	Société Française de Matériel d'Armement
SPOTI	Programme français de satellites civils fournisseurs d'images: Spot-1 en . Spot-2 lancé en janvier 1990. Spot-3 lancé en septembre 1993, Spot-4 lancé en mars 1998 pour pallier la défaillance de S+B83pot-3
SPOTI	Service des Programmes d'Observation, de Télécommunication et d'Information
SPPM	Système de Préparation de Plans et de Missions
SPRA	Système de Programmation du Rens Air
SRDA	Section de Renseignement Des Unités Air
SSC	Swedish Space Corporation
SSI	Sécurité des Systèmes d'Informations
Small Spacecraft Technology Initiative (SSTI)	Programme US de construction de trois satellites représentant le tiers du poids de Landsat en vue de la télédétection.
ST	Singapour Taiwan (Satellite)
STAE	Service technique de l'Aéronautique (DGA)
STANAG	STANdardization Agreements - Accord de Standardisation (OTAN)
STEX	Space Technology Experiment
Stratégie européenne pour l'espace	La stratégie fournit les grandes orientations pour l'établissement d'une approche cohérente dans le domaine de l'espace en Europe. Elle constitue une référence politique solide pour l'intervention des acteurs du secteur public et du secteur privé dans le domaine de l'espace, et pour les efforts qu'ils entreprennent isolément ou en collaboration pour construire une infrastructure spatiale cohérente et efficace. Elle sert également de base pour consulter et mobiliser la société sur les bénéfices tirés du savoir d'origine spatial.
STR	Service Technique de Recherche (DGSE)
STRA	Service Technique de Recherche Avancé (DGSE)
STRIDA	Système de Traitement et de Représentation des Informations de Défense Aérienne (Air)
STTA	Service Technique des Transmissions de l'Aéronautique
STS	Space Transportation System
STTC	Service Technique des Technologies Communes (DGA)
SVC	Service de renseignement extérieur Russe (ex-KGB)
SWAS	Submillimeter Wave Astronomy Satellite
SWORD	System for all-Weather Observation by Radar on Drone
TACIES	TACTical Imagery Exploitation System
Task force conjointe	Instituée par l'exécutif de l'ASE et la Commission, elle examine la stratégie européenne pour l'espace et sa mise en œuvre. Elle élabore les propositions d'accords-cadres pour la gestion des projets communs ; se compose de membres de l'exécutif de l'ASE et des services de la Commission.
TCP	Très Courte Portée
TENCAP	Tactical Exploitation of National CAPabilities
TIARA	Tactical Intelligence And Related Account
TMSAT	Thai MicroSATellite
TMSCL	Thai Mico Satellite Company Limited
TOE	Théâtre d'Opérations Extérieures
TOMM	Théâtre d'opérations Métropole-Méditerranée
TRE	Tactical Receiver Equipment
TRT	Télécommunications Radioélectriques et Téléphoniques
TSGC	Texas Space Grant Consortium
UAV	Unmanned Aerial Vehicle
UCAV	Unmanned Combat Air Vehicle
UFV	Unité française de Vérification
UE	Union Européenne
UEO	Union de l'Europe occidentale (Voir WEU)
UHF	Ultra Light Frequency
UIT	Union Internationales des Télécommunications
UMF	Unconventional Military Forces - Forces Militaires non-conventionnelles (= forces spéciales)
UN	United Nations
UNDOF	UN Disengagement Observation Force
UNFICYP	UN Force In Cyprus
UNIFIL	UN Interim Force In Lebanon
UPPAR	Unité de Planification de la Politique et d'Alerte Rapide de M. PESC à Bruxelles : constitue la Policy Unit du 2ème Pilier, Rapide est une traduction inadéquate de Early Warning (alerte avancée)
USAFE	US Air Force Europe
USAREUR	US Army Europe

USNA	US Navy Atlantic
USNAVEUR	US Navy Europe
USSPACECOM	Commandement de l'espace américain
UTA	Union des Transporteurs Aériens
UTM	Universal Transverse Mercator (Quadrillage UTM)
VHF	Very High Frequency
VLF	Very Low Frequency
VSAT	Very Small Aperture Terminal
WEU/UEO	Western European Union/ Union de l'Europe Occidentale
WPLTN	Western Pacific Laser Tracking Network
ZAD	Zone Aérienne de Défense
ZAM	Zone d'Appui de Manœuvre
ZEE	Zone Economique Exclusive
ZD	Zone de Défense (Organisation Territoriale de la Défense Fr)
ZDA	Zone de Déploiement et d'Attente
ZDAE	Zone de Déploiement et d'Attente-Extension
ZDI	Zone de Déploiement Initial
ZDL	Zone de Déploiement Logistique
ZDO	Zone de Déploiement Opérationnel
ZF	Zone de Franchissement
ZI	Zone d'Intérêt
ZL	Zone de Largage
ZO	Zone Opérationnelle
ZR	Zone de responsabilité/ de Renseignement

CARACTERES ROUGE Pierre Pascallon in Quelles perspectives pour le renseignement spatial et aérien français après le Kosovo ?

CARACTERES VERTS Espace et Puissance Anne-Marie Malavialle, Xavier Pasco, Isabelle Sourbès-Verger

CARACTERES BLEUS Communication de la commission au conseil et au parlement européen : Vers une politique européenne de l'espace, décembre 2001

CARACTERES MARRONS Glossaire stage FRI

CARACTERES NOIRS DIVERS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<u>I. DEFINITIONS ET CONSTATS</u>	3
<u>1.1. Définition d'une fonction renseignement et utilité pour l'Europe</u>	3
<u>1.2. Le fonctionnement actuel des échanges de renseignement en multinational</u>	4
<u>1.3. Le processus d'Helsinki</u>	7
<u>1.4. La problématique européenne</u>	8
<u>II. LES ENJEUX MAJEURS ET LES DEFIS A RELEVER</u>	10
<u>2.1. L'acquisition d'une capacité nouvelle</u>	10
<u>2.2. L'accès à la maîtrise de l'information</u>	12
<u>2.3. L'indépendance européenne</u>	12
<u>2.4. L'élaboration d'un concept</u>	13
<u>2.5. Sur le chemin de l'espace européen</u>	15
<u>III. VERS UNE DUALITE EQUILIBREE</u>	18
<u>3.1. Le dualisme</u>	20
<u>3.2. Le dualisme équilibré</u>	25
<u>3.3. Principe d'organisation</u>	29
3.3.1. Subsidiarité	29
3.3.2. Complémentarité et partage	32
CONCLUSION	34
ANNEXES	
Annexe 1 : L'organisation politico-militaire de l'Union Européenne	35
Annexe 2 : Processus d'Helsinki	37
Annexe 3 : BICES	38
Annexe 4 : EUROJUST	40